



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

83^e séance plénière

Jeudi 22 avril 2010, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Treki (Jamahiriya arabe libyenne)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Tremblement de terre en Chine

Le Président (*parle en arabe*) : Avant d'aborder l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, je voudrais, au nom de l'Assemblée générale, adresser nos condoléances et exprimer notre profonde sympathie au Gouvernement et au peuple chinois pour les pertes tragiques en vies humaines et les dégâts matériels provoqués par le séisme qui vient de frapper la Chine. Je voudrais également saluer les mesures efficaces prises par le Gouvernement chinois à la suite de cette tragédie pour aider les populations touchées.

J'ai déjà adressé, au nom de l'Assemblée générale, un message d'appui et de solidarité ainsi que nos prières et nos sentiments de sympathie, au Gouvernement et au peuple chinois. La présente séance solennelle exprime de nouveau les condoléances et les innombrables marques de solidarité de la communauté internationale adressées à la Chine dans son malheur.

J'invite maintenant les membres à se lever et à observer une minute de silence en hommage à la mémoire de ceux qui ont perdu la vie suite à ce tremblement de terre.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Point 111 de l'ordre du jour (*suite*)

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

b) Élection du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Note du Secrétaire général (A/64/750)

Le Président (*parle en arabe*) : Par sa décision 59/420 du 27 mai 2005, l'Assemblée générale, sur proposition du Secrétaire général, a élu M. António Manuel de Oliveira Guterres Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour un mandat de cinq ans prenant effet le 15 juin 2005 et expirant le 14 juin 2010.

Les membres se rappelleront qu'au paragraphe 9 de sa résolution 58/153 du 22 décembre 2003, l'Assemblée a décidé de lever la restriction touchant la durée du mandat du Haut-Commissariat énoncée dans sa résolution 57/186 et de proroger ce mandat jusqu'à ce que le problème des réfugiés ait été résolu.

Dans sa note publiée sous la cote A/64/750, le Secrétaire général propose à l'Assemblée générale de proroger le mandat de M. Guterres pour une période de cinq ans allant du 15 juin 2010 au 14 juin 2015.

En l'absence d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de proroger le mandat de M. António Manuel de Oliveira Guterres pour une

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

10-32358 (F)



Merci de recycler 

période de cinq ans allant du 15 juin 2010 au 14 juin 2015?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en arabe*): Au nom de l'Assemblée générale, je félicite M. Guterres pour la prorogation de son mandat en tant que Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*): Ma délégation se félicite de cette décision unanime de l'Assemblée générale d'approuver la proposition du Secrétaire général de proroger le mandat de M. António Guterres en tant que Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour une période de cinq ans. La délégation de mon pays estime que cette décision est appropriée et opportune et qu'elle est un témoignage important de la reconnaissance de la communauté internationale pour l'action remarquable menée par M. Guterres à la tête du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au cours de son premier mandat.

M. Guterres a entrepris, au cours de son premier mandat, des activités que la communauté internationale doit saluer, notamment s'agissant de sensibiliser la communauté internationale et de lui faire prendre conscience de la nécessité d'apporter l'aide nécessaire aux pays qui ont accueilli nos frères réfugiés irakiens: la Syrie, la Jordanie, et d'autres pays voisins de l'Iraq, arabes ou non.

S'il salue le rôle joué par M. Guterres et les hauts fonctionnaires, mon pays attend bien entendu également le moment où ces frères – qui, comme les membres le savent, sont des millions de personnes – pourront retourner dans leur pays et dans leurs foyers sains et saufs après que les causes qui les ont obligés à quitter leur pays auront été éliminées.

Une nouvelle fois, nous saluons cette décision et nous souhaitons que M. Guterres poursuive son action efficace à la tête de cet organe international afin de venir en aide aux réfugiés à travers le monde.

M. Barton (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Les États-Unis appuient sans réserve la prorogation pour une période de cinq ans du mandat de M. António Guterres en tant que Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Nous avons été extrêmement impressionnés par sa vision globale et la large collaboration mise en place pour faire avancer le programme mondial sur les questions humanitaires et

par l'autorité et le professionnalisme dont il a fait preuve face à de nombreuses situations d'urgence humanitaire complexes.

Les efforts de réforme du Haut-Commissaire – y compris l'établissement du budget en fonction des besoins, la gestion axée sur les résultats et la réforme du système des ressources humaines – sont très prometteurs. Sa grande détermination à défendre et à promouvoir les droits de l'homme ainsi que son engagement en faveur de la paix et de la réconciliation sont connus de tous. Sa détermination à pallier des lacunes graves en ce qui concerne le paludisme, l'anémie, la malnutrition, la santé en matière de reproduction et les violences sexistes a permis au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) de mieux intégrer ces questions à ses activités opérationnelles.

Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, en tant que Haut-Commissaire, M. Guterres a été le fervent porte-parole de millions de personnes dont s'occupe le HCR. Il a pris le temps de rencontrer et d'écouter des réfugiés, des personnes déplacées et d'autres victimes de conflits et de crises pour trouver de meilleurs moyens de protéger les personnes les plus vulnérables dans le monde et leur apporter des solutions – une cause partagée par tous et consacrée par les principes fondateurs de l'Organisation des Nations Unies.

M. Mutahar (Yémen) (*parle en arabe*): Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter, au nom de la délégation yéménite, M. António Guterres, pour la décision de l'Assemblée générale de proroger son mandat en tant que Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Il a fait preuve de compétences remarquables et a largement contribué à ce que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés s'acquitte du rôle qui lui a été confié en vertu de la Convention de 1951 et de son protocole de 1967.

M. Guterres a joué un grand rôle en République du Yémen où il a contribué, en coopération avec mon pays, à appeler l'attention de la communauté internationale sur un problème qui a été un moment oublié, à savoir la question des quelque 700 000 Somaliens réfugiés au Yémen.

Pour terminer, je voudrais de nouveau féliciter M. Guterres.

Le Président (*parle en arabe*) : Nous avons entendu le dernier orateur sur cette question.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 111 b) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

d) Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Note du Secrétaire général (A/64/749)

Le Président (*parle en arabe*) : Par sa décision 60/409 du 16 mars 2006, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général, a élu M. Achim Steiner (Allemagne) Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour un mandat de quatre ans allant du 15 juin 2006 au 14 juin 2010.

Conformément au paragraphe 2 de la section II de la résolution 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général propose à l'Assemblée générale de réélire M. Steiner Directeur exécutif du Programme, pour un mandat de quatre ans allant du 15 juin 2010 au 14 juin 2014.

En conséquence, puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite réélire M. Achim Steiner Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour un mandat de quatre ans allant du 15 juin 2010 au 14 juin 2014?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je félicite M. Steiner de sa réélection au poste de Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour le développement.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 111 d) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 53 de l'ordre du jour (suite)

Développement durable

Séance extraordinaire de l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée internationale de la Terre nourricière

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à la décision 64/556 du 15 avril 2010, l'Assemblée générale va maintenant tenir une séance extraordinaire à l'occasion du premier anniversaire de la Journée internationale de la Terre nourricière.

Les membres se souviendront que dans la résolution 63/278 du 22 avril 2009, l'Assemblée générale a décidé de proclamer le 22 avril Journée internationale de la Terre nourricière et a invité les organismes des Nations Unies, les organisations internationales, régionales et sous-régionales, la société civile, les organisations non gouvernementales et les parties prenantes concernées à observer comme il se doit la Journée internationale de la Terre nourricière et à la faire connaître au public.

La Journée nous offre l'occasion de reconnaître à l'échelle mondiale que les humains et la nature font partie d'un système au sein duquel il est essentiel qu'ils aient une relation harmonieuse afin que la vie puisse continuer. Nous avons récemment été témoins de catastrophes naturelles dévastatrices dans le monde entier, que ce soit des séismes ou des éruptions volcaniques, des inondations ou des sécheresses. Si nous voulons vivre en harmonie avec la nature, nous devons trouver des solutions aux problèmes environnementaux actuels et restaurer l'équilibre de la nature.

Le mois dernier, nous avons célébré à l'Assemblée générale la Journée mondiale de l'eau, événement à l'occasion duquel les États Membres ont débattu des principaux problèmes relatifs à l'eau, source de vie. Outre l'eau, nous devons régler d'autres problèmes tels que la pureté de l'air et la sécurité alimentaire. À cet égard, les pays développés et les pays en développement doivent ensemble trouver des moyens d'améliorer les modes de production et la préservation des ressources naturelles.

Dans cette enceinte, nous avons la possibilité de mieux informer la population mondiale de la nécessité de vivre en harmonie avec la Terre nourricière afin de créer les conditions propices à la paix et au développement durables pour les générations présentes et futures.

M. Argüello (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir convoqué – sur l'initiative de la Mission de l'État plurinational de Bolivie, que nous remercions et félicitons – la présente séance plénière

sur la question de la vie en harmonie avec la nature. Il ne fait aucun doute qu'elle permettra un échange fructueux entre les délégations à l'Assemblée générale.

Ce premier anniversaire de la Journée internationale de la Terre nourricière nous trouve toujours aussi perplexes devant les effets dévastateurs des séismes survenus en Haïti, au Chili, en Indonésie et en Chine, et des fortes pluies et des avalanches survenues au Brésil. Cette succession de catastrophes nous pousse à réfléchir sur notre relation avec la nature et à trouver un équilibre dans la manière dont nous l'envisageons. La santé, la jouissance de la nature et le respect des différences exigent que nous nous employions immédiatement à améliorer nos modes de consommation et de production afin qu'il soit possible d'éliminer la pauvreté et de réaliser le développement durable.

La communauté internationale se consacre à la révision de ces paramètres et décide de se fixer un ensemble d'objectifs et de buts à cette fin. Malheureusement, il est également fréquent que la communauté internationale n'atteigne pas les objectifs et les buts qu'elle s'est fixés, ce qui entraîne une détérioration profonde et continue des ressources naturelles, et ce avec un écart alarmant par rapport au comportement éthique qui devrait nous mener à faire profiter au plus vite l'ensemble de la communauté internationale de l'ingéniosité et de la richesse de quelques-uns.

À cet égard, nous comprenons que le dialogue de haut niveau consacré à l'examen à mi-parcours des objectifs du Millénaire pour le développement, qui aura lieu en septembre, et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, sont l'occasion ou jamais de tirer des conclusions précises sur la situation dans laquelle nous nous trouvons et sur le modèle que nous devons choisir et de formuler des recommandations concrètes qui nous permettront d'élaborer des politiques réussies à tous les niveaux.

Je voudrais à présent aborder le point 53 d) de l'ordre du jour, « Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures ». Ce faisant, je tiens à rappeler que l'article 3 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques consacre un ensemble de principes fondamentaux : le principe d'équité, le principe des responsabilités communes mais différenciées, le principe de précaution, le droit au développement durable et à la

croissance économique. Le paragraphe 1 de l'article 3 fait en particulier référence à l'équité. Ce concept est un idéal qui imprègne notre perception de ce qui est juste et raisonnable, sur la base de la notion du bien commun.

Au fil des négociations sur le climat, différentes notions de l'équité ont été présentées et toutes reprennent l'idée des générations futures. Dans la pratique, ces évolutions conceptuelles – celles liées aux mesures à prendre ou aux différentes positions sur les émissions de gaz à effet de serre, l'aide aux pays vulnérables, le transfert des ressources financières, technologiques et des connaissances vers les pays en développement – ont été les éléments les plus polémiques lors des négociations.

Dans cette optique, la communauté internationale s'est efforcée d'élaborer les instruments internationaux de lutte contre le changement climatique selon deux critères essentiels : le critère de différenciation, qui repose sur le principe d'équité et a été accepté volontairement par la communauté internationale, et le critère de flexibilité, pour permettre d'effectuer les ajustements nécessaires dans les économies développées. Aujourd'hui, nous sentons que le critère de différenciation et d'équité sous-jacente s'est dilué alors que la flexibilité augmente au-delà de toute proportion, ce qui affaiblit le principe d'équité qui devrait définir non seulement le résultat final mais également le processus permettant d'aboutir à un accord solide, juridiquement contraignant, équitable et transparent.

Comme l'a signalé notre ministre des affaires étrangères pendant la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur les changements climatiques, l'Argentine estime que l'objectif de devenir une société à faibles émissions de carbone ne pourra être atteint que si nous concluons un accord mondial sur la base de l'équité et conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées. Notre pays est attaché à un cadre de négociation multilatérale, transparente et ouverte axée sur une application pleine, efficace et durable de la Convention sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto. Selon nous, les pays développés ont annoncé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre insuffisants pour réaliser l'objectif fixé dans le Plan d'action de Bali, cherchant ainsi à transférer vers les pays en développement leur immense dette environnementale et les obligations que

leur confère cette dette. C'est pourquoi nous souhaitons exprimer notre attachement aux travaux réalisés par les deux groupes de travail ad hoc.

Il est temps de reprendre le dialogue et de trouver des solutions concrètes aux énormes défis environnementaux auxquels l'humanité est confrontée. Les pays en développement et les pays développés doivent relever le défi qui consiste à édifier ensemble un monde viable pour les générations présentes et futures.

En conséquence, et pour finir dans cet esprit constructif, nous engageons instamment l'ensemble de la communauté internationale ici réunie, en particulier à cette date, à mener des actions engagées et sincères en faveur de la préservation et de l'utilisation durable de la nature qui soient propices à la conclusion d'un nouveau pacte solidaire et pragmatique entre l'humanité et son environnement et favorables à une vie saine et pleine en harmonie avec la nature.

M. Oyarzun (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole exclusivement au nom de l'Espagne, mon pays.

En se portant coauteur de la résolution 63/278, par laquelle en 2009 l'Assemblée générale de l'ONU proclamait le 22 avril Journée internationale de la Terre nourricière, et en appuyant la résolution 64/196 de la même année qui inscrivait à l'ordre du jour de l'Assemblée générale la question « Harmonie avec la nature », l'Espagne se félicitait de ce concept, l'interprétant dans la perspective de l'équilibre nécessaire à maintenir entre l'humanité et son environnement. La résolution 63/278 poursuit sur la voie déjà ouverte par la Déclaration de Rio de 1992 sur l'environnement et le développement, en soulignant la nécessité de promouvoir l'harmonie avec la nature et avec la Terre afin de parvenir à un juste équilibre entre les besoins économiques, sociaux et environnementaux des générations présentes et futures.

Le concept de développement durable préconisé par la Déclaration de Rio place l'être humain au centre des préoccupations relatives au développement durable, et établit que ce droit doit être exercé de façon à satisfaire les besoins environnementaux des générations présentes et futures. C'est pourquoi les États doivent coopérer pour conserver, protéger et rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème de la Terre.

Les trois piliers de cet équilibre – social, économique et environnemental – constituent aujourd'hui les facteurs essentiels de l'équation du développement durable, qui se définit essentiellement par son compromis entre l'être humain et le milieu socioéconomique et environnemental où il évolue. Les changements climatiques représentent un défi pour les modèles de développement actuels, car ils minent le pilier environnemental, rompent l'équilibre entre l'homme et la nature et empêchent, par conséquent, la réalisation de l'objectif d'un développement pleinement durable et en harmonie avec la nature. C'est pourquoi tous les pays doivent trouver les moyens de transformer leurs modèles de croissance en modèles à faible émission de carbone qui feront en sorte que la température moyenne mondiale n'augmente pas de plus de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Toutefois, les changements climatiques constituent également un catalyseur de la transformation d'un modèle productif, qui s'est avéré extrêmement vulnérable, en un nouveau modèle qui non seulement permet de renforcer les bases de la croissance à long terme, mais qui peut également s'adapter à de nouvelles activités économiques et à la création de possibilités d'emploi.

Dans le cadre du processus international, il faut œuvrer en faveur d'une solution multilatérale favorisant une transition au niveau mondial vers une économie à faible émission de carbone qui permette à tous les pays de participer en fonction de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités respectives et qui valorise tous leurs efforts. Nous devons nous attacher à renforcer le processus de négociation dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin de parvenir à une solution ambitieuse et adéquate qui tienne compte des besoins et des préoccupations de tous les pays et comble les lacunes existantes.

Je voudrais, pour terminer, rappeler que 2010 a été proclamée Année internationale de la biodiversité. Cette année, la communauté internationale devra tenir un débat sur les objectifs immédiats qui sont les nôtres en la matière. L'Espagne, qui abrite l'un des plus grands patrimoines de biodiversité d'Europe et qui est consciente du rôle clef et décisif des écosystèmes dans la protection de la vie, souhaite que le débat de haut niveau consacré à la biodiversité, qui se tiendra à

l'Assemblée générale au mois de septembre, accorde à cette question une attention politique de haut niveau, et espère que la prochaine Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, prévue à Nagoya (Japon) au mois d'octobre, sera des plus fructueuses.

M. Carrión-Mena (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation équatorienne, vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance et féliciter l'État plurinational de Bolivie d'en avoir pris l'initiative.

Nous célébrons aujourd'hui le premier anniversaire de la Journée internationale de la Terre nourricière, et l'Équateur se joint à la célébration de l'environnement dans lequel évolue l'être humain. Nous vivons sur une planète, habitat unique dans l'univers, où les espèces vivent et se reproduisent, ce qui constitue une véritable merveille naturelle où tout est intimement lié : les êtres humains, les espèces vivantes et la planète elle-même : ce lien étroit, c'est ce que nous entendons par harmonie avec la nature, c'est-à-dire avec la Terre nourricière.

Toutefois, au moment où nous célébrons ce paradis naturel, l'Équateur appelle l'attention sur le grave danger auquel il est exposé, car l'équilibre entre les êtres humains et la nature est en train de changer, et ce, de manière dangereuse. Depuis le siècle dernier, l'activité humaine et les processus découlant des modèles de consommation de nombreux pays ont altéré la dynamique d'autorégulation de l'environnement qui, incapable d'assimiler ces changements dans son cycle régulier, a fini par produire des modifications aux répercussions mondiales.

Les graves changements causés par l'être humain constituent aujourd'hui les plus grandes menaces à la stabilité de la planète. Le réchauffement de la planète, la production de millions de tonnes d'ordures, la destruction des forêts, la disparition de la biodiversité, la désertification des sols et les événements climatiques extrêmes s'accroissent de plus en plus. La planète se noie sous une consommation démesurée, produisant d'énormes quantités de déchets et, sans un recyclage approprié, tous les débris, organiques, plastiques et autres, se retrouvent tout simplement à la décharge. Tout ce mélange devient une vraie source de pollution environnementale, puisqu'au moment de la

décomposition organique se dégage du méthane, l'un des principaux gaz polluants de la planète.

Chaque année disparaissent dans le monde près de 13 millions d'hectares de forêt tropicale en raison surtout de la demande de bois comme matière première, ou parce que la forêt représente un moyen de subsistance pour les communautés, ou encore pour laisser place aux cultures, aux pâtures et aux établissements humains.

De ce fait, une grande variété d'insectes, d'oiseaux et d'animaux perd son habitat. En Amazonie équatorienne, par exemple, l'exploitation pétrolière et l'abattage illégal ont poussé les singes, pécaris et autres animaux à se réfugier dans des zones recluses et ont mis en grave danger la survie des communautés autochtones Tagaeri et Taromenane, qui vivent volontairement en autarcie.

Les phénomènes climatiques extrêmes sont de plus en plus fréquents. Alors que certaines régions de la planète sont victimes d'inondations après des pluies d'une intensité exceptionnelle, d'autres sont en proie à des sécheresses catastrophiques. Ces événements inhabituels ont des conséquences graves pour des millions de personnes. L'on estime qu'entre 25 et 50 millions de personnes sont déplacées chaque année à cause des catastrophes climatiques. En 2005, l'on pense que ce chiffre a atteint les 250 millions.

C'est pourquoi l'Équateur considère que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu à Cancún, au Mexique, nous offre l'occasion exceptionnelle de parvenir à une convention juridiquement contraignante.

Pour toutes ces raisons, l'étude de la Terre nourricière, ou de la nature, et sa relation avec l'activité humaine en tant que système, est un thème auquel l'Équateur accorde une grande importance. C'est pourquoi en 2009 nous nous sommes portés coauteurs de la résolution 64/196, intitulée « Harmonie avec la nature », étant entendu que nous susciterions la réflexion et le débat sur des propositions au niveau politique intergouvernemental avec une vision élargie et complète de la nature ou de la Terre nourricière. Nous estimons qu'un débat holistique est important, en tant qu'il intégrerait l'être humain dans les débats thématiques consacrés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la déforestation et à la couche d'ozone, entre autres.

Je souhaite profiter de ma présence à cette tribune pour rappeler que l'Équateur, dans sa constitution, a considérablement progressé dans ces domaines. Au paragraphe 26 de son article 66, la Constitution garantit aux individus

« le droit de vivre dans un environnement sain, écologiquement équilibré, sans pollution et en harmonie avec la nature ».

Elle reconnaît aussi que « la nature – ou Pachamama – où la vie se reproduit et se développe, est en droit d'être totalement respectée », et que l'État doit appliquer des mesures de précaution et de restriction concernant les activités susceptibles de provoquer l'extinction des espèces, la destruction des écosystèmes ou l'altération permanente des cycles naturels.

À cet égard, l'un des principaux objectifs de l'Équateur est d'adopter une nouvelle matrice énergétique que permettrait une utilisation efficace de l'énergie et la diversification des sources d'énergie grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables ayant un impact minime sur l'environnement. Cette transformation renforce la contribution positive de mon pays à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements grâce à des mécanismes qui promeuvent la réduction à zéro des émissions nettes de carbone, et à des initiatives visant à la préservation et à la restauration des ressources naturelles de l'Équateur.

Je ne saurais omettre de mentionner que, dans ce contexte, l'Équateur a présenté le projet visionnaire dénommé Initiative Yasuní-ITT, pour que le pétrole des champs pétrolifères reste définitivement sous terre, en donnant ainsi la priorité aux valeurs sociales et environnementales tout en cherchant d'autres manières d'en profiter, économiquement notamment. Nous proposons d'adopter une approche unique, qui intègre le développement durable, la préservation de la nature et le respect des cultures autochtones millénaires vivant dans cette région. Ce projet a connu une avancée importante grâce à la conclusion, hier précisément, des pourparlers avec le Programme des Nations Unies pour le développement pour la création d'un fonds international, par lequel se feront les contributions internationales à l'Initiative.

Ma délégation exprime son appui à la proposition de la Bolivie et, à ce propos, considère qu'il faut compléter et approfondir le concept de développement

durable tant du point de vue de l'humanité et des générations futures que du point de vue de la nature et de l'ensemble du système socioenvironnemental.

Je suis convaincu que le rapport demandé au Secrétaire général, qui s'inspirera des rapports des États, permettra d'aborder un nouveau sujet certes complexe, mais qui pourrait ouvrir la voie à l'élaboration d'un cadre de principes et de valeurs éthiques pour une vie harmonieuse avec la nature ou avec la Terre nourricière. C'est vital. Et nous devons comprendre que, sur notre planète, nous sommes tous liés les uns aux autres, les êtres humains, les espèces vivantes et l'environnement, et qu'en raison de cette interdépendance, toute action ou omission aura des répercussions sur d'autres acteurs et espaces de cette planète, pouvant avoir, si nous ne prenons pas les mesures nécessaires, de graves conséquences sur les générations futures et sur toute autre forme de vie.

M. Fernández Moreno (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer ce qui devrait être un jour de fierté et d'allégresse pour tous ceux qui vivent sur cette planète grâce aux bienfaits de la Terre nourricière dont nous avons tiré profit durant des siècles. Toutefois, nous sommes venus dans cette salle inquiets et angoissés, car la nature et toutes les espèces, y compris l'espèce humaine, sont gravement menacées d'extinction.

En 1992, le Président Fidel Castro, dans son discours à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, a prévenu qu'

« Une importante espèce biologique court le risque de disparaître à cause de l'élimination rapide et progressive des conditions naturelles de vie : l'homme. Interdire le développement à ceux qui en ont le plus besoin ne peut pas être la solution... Si l'on veut sauver l'humanité de cette autodestruction, il faut mieux distribuer les richesses et les technologies de la planète. Moins de luxe et moins de gaspillage dans quelques pays, pour qu'il y ait moins de pauvreté et moins de faim sur la plus grande partie de la Terre. »

Depuis des années, Cuba a prévenu contre la non-viabilité des modes absurdes de production et de consommation produits par un modèle social reposant sur les lois du marché et entraînant une distribution inéquitable des richesses. Aujourd'hui, le monde est en proie à des crises multiples. Il s'agit notamment des

crises alimentaire, énergétique, écologique, financière et économique, ainsi que de la crise de l'eau.

Tout ceci justifie la nécessité de modifier l'ordre économique international actuel injuste, d'éliminer toutes les inégalités entre pays riches et pauvres, de promouvoir dans le monde développé la volonté politique de fournir au reste du monde des ressources financières nouvelles et additionnelles destinées au développement durable, de créer des capacités et mettre un terme à l'accès insuffisant manifeste à la technologie sur une base préférentielle.

Chaque jour, l'humanité est témoin des effets des changements climatiques, et les pays en développement sont les plus touchés. Les phénomènes catastrophiques, comme, entre autres, les tremblements de terre, les sécheresses, les tsunamis, la fonte des glaciers, l'augmentation des températures mondiales, l'élévation du niveau des mers, ont des effets dévastateurs sur nos populations, qui se traduisent par l'augmentation de la pauvreté, de la faim, de la malnutrition et des maladies évitables.

Du fait de l'ordre mondial actuel, environ 2,5 milliards de personnes vivent dans la pauvreté, 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards de personnes n'ont pas accès aux services d'assainissement. En outre, 800 millions de personnes sont analphabètes et plus de 115 millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation primaire, tandis qu'un tiers de personnes vivant avec le VIH/sida ne reçoivent pas un traitement régulier. Pour ne citer qu'un exemple, en Afrique, deux patients sur trois n'ont aucun accès aux médicaments antirétroviraux.

En plus de ces faits inquiétants, qui font partie de la vie quotidienne sur cette planète, on pourrait aussi mentionner qu'alors que 1 milliard de personnes dans le monde développé gaspillent environ la moitié des ressources énergétiques mondiales, 2 milliards de pauvres n'ont pas accès à l'électricité. Nous pourrions également ajouter qu'au moment où le monde développé se dérobe à ses responsabilités en matière d'atténuation, seuls 30 % des pays consomment 80 % du carburant produit dans le monde, 76 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent des pays industrialisés, et les statistiques indiquent qu'entre 1990 et 2003, ces émissions ont augmenté de 12 % dans ces pays.

La nécessité d'un changement radical dans l'utilisation de l'énergie et d'une perception réaliste

quant à l'urgence de réduire les taux de consommation, surtout dans le monde développé, exige de définir, si nous voulons véritablement les réaliser, des objectifs aussi louables que les objectifs du Millénaire pour le développement, qui semblent être toujours considérés comme une chimère et non comme un produit tangible de la volonté de survie de notre espèce.

Nous devons nous encourager mutuellement à une réflexion sur l'importance de vivre en harmonie avec la nature et à en prendre véritablement conscience. Si nous n'arrivons pas à trouver le bon équilibre entre le bien-être présent et futur de l'humanité, si, en tant qu'espèce, nous n'approfondissons pas le concept de développement durable, nous finirons par détruire de nos propres mains toute possibilité de vie sur cette planète. Étant donné la diversité de leurs cultures, coutumes et modes de vie, nos peuples méritent de survivre pour léguer aux générations futures tout ce qu'ils ont appris, et en faire la mémoire collective de la Terre mère.

Nous devons lutter pour faire respecter les principes éthiques et moraux de respect de l'environnement, des peuples et de la vie. La nature nous a mis en garde et s'est révélée à nous sous son visage le plus horrible. Nous l'avons exploitée, et, ce faisant, nous avons appris à grandir et à avancer. Maintenant, il incombe à l'humanité de trouver la sagesse nécessaire pour préserver ce que nous avons et prévenir les désastres provoqués par nos actes irresponsables. La conviction qu'un monde meilleur est possible devrait guider nos actions, en vue de préserver la Terre mère en tant qu'espace naturel de vie pour les générations présentes et futures.

M. Lima (Cap-Vert) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique et le plaisir de m'adresser à cette Assemblée à l'occasion de la commémoration en 2010 de la Journée internationale de la Terre nourricière.

La célébration de la Terre mère, c'est la reconnaissance de nombreux défis écologiques auxquels se trouve confronté le monde. Pour nous Africains, cela revêt une signification particulière, car ces défis ont pris au fil des ans une ampleur incontestable sous l'effet pernicieux des changements climatiques.

La commémoration d'aujourd'hui marque une étape importante. Elle nous offre l'occasion d'une réflexion approfondie sur l'état de la Terre mère,

laquelle souffre encore de séquelles environnementales irréversibles et de sérieuses atteintes aux écosystèmes fragiles. Elle interpelle nos consciences face aux terribles dégâts qu'inflige la race humaine à la planète.

En ce jour, nous renouvelons ensemble notre commune détermination à protéger le riche patrimoine écologique qui est le nôtre, y compris par des efforts destinés à combattre la désertification et la perte de la biodiversité, des actions qui contribuent l'une et l'autre à promouvoir un développement durable et rapide, en particulier pour notre continent et pour ses peuples.

Le paysage africain est très riche. Le continent est doté d'une large diversité de ressources : des forêts, des montagnes, des déserts, des terres du littoral. Il est doté d'un réseau hydrographique, qui, bien géré, permettrait de développer la productivité agricole, le tourisme, l'exploitation minière et la production pétrolière et d'améliorer l'habitat. L'Afrique recèle quelque 30 % des ressources minières de la planète, dont 40 % de l'or, 60 % du cobalt et 90 % du platine.

À cet égard, le Groupe des États d'Afrique se réjouit des efforts louables entrepris à divers niveaux par les États Membres, non seulement au niveau des autorités gouvernementales mais aussi par la société civile et les institutions nationales, agissant en partenariat avec nos partenaires de développement, pour veiller à la gestion durable de l'environnement. Tout en saluant nos amis, pour leur persévérance et leur sens élevé du devoir, nous les exhortons à ne pas relâcher l'effort dans cette lutte, pour faire en sorte que les abondantes ressources environnementales de l'Afrique soient utilisées rationnellement pour le bien-être des populations du continent.

Le Groupe des États d'Afrique salue les efforts remarquables menés partout sur le continent pour mettre en valeur, gérer et protéger nos ressources naturelles. Citons parmi ces efforts l'initiative conjointe de la Révolution verte en Afrique et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui vise à doubler la production rizicole du continent à l'horizon 2018; l'initiative du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo; l'initiative panafricaine de la Muraille verte pour le Sahara et le Sahel; les initiatives du Mouvement de la ceinture verte et de l'information climatique pour le développement de l'Afrique; le contrôle africain de l'environnement pour le développement durable; les initiatives pour la lutte contre la sécheresse et pour la

réduction des risques en Afrique; le renforcement des capacités pour les accords multilatéraux en matière d'environnement; la campagne pour planter 1 milliard d'arbres; divers programmes sur les ressources en eau, etc. Toutes ces initiatives constituent l'expression manifeste d'un ferme engagement politique pour la protection de l'environnement de la part des dirigeants du continent, surtout à travers le programme du NEPAD pour l'environnement.

Par conséquent, j'aimerais saisir cette occasion pour en appeler aux États Membres et aux partenaires de développement afin qu'ils poursuivent leurs efforts pour la gestion durable de l'environnement en Afrique. Il ne s'agit pas seulement d'aider le continent, mais par là, de donner plus de chances au monde et à la Terre mère.

Les Africains ont un lien particulier avec la nature et une réelle connaissance de celle-ci, de la nature en général, du sol et de la biodiversité en particulier. Leurs défis sont étroitement liés aux objectifs des trois Conventions de Rio sur les changements climatiques, sur la biodiversité et sur la désertification. Dès lors, l'attention que nous portons à la Terre nous fait obligation d'intensifier nos plaidoyers et notre action, individuellement et en tant qu'organe universel, en étroite collaboration avec d'autres organismes intergouvernementaux, avec la société civile organisée et avec d'autres parties intéressées.

Nous estimons que l'une des meilleures façons de commémorer cette Journée est de réfléchir à nos activités courantes, qui menacent l'équilibre et l'existence mêmes de la Terre mère. Dans notre cas particulier, un soutien financier utilisé à bon escient permettra de s'assurer que toutes les activités liées à la gestion durable de l'environnement seront accomplies efficacement en Afrique. Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons créer l'élan mondial pour le changement et que nous pouvons exploiter les connaissances traditionnelles et les expériences locales pour remédier aux sérieux problèmes que rencontre l'humanité aujourd'hui.

M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

Qu'il me soit permis de dire encore ceci. Pour des millions de jeunes Africains, la pauvreté, la sécheresse, l'absence de vision des uns et une pratique, prise de nos jours, de la politique du laissez-faire, laisser-aller

provoquent leur fuite irrémédiable vers les mirages de l'immigration forcée ou des paradis artificiels, qui en font des proies faciles pour le crime organisé et les trafiquants des peuples nus. Car ne croyons pas qu'il soit facile de quitter la terre qui nous a vus naître. Les liens qui nous attachent à la terre ne sont pas symboliques, ils ne sont pas d'ordre philosophique, mais de l'ordre de la symbiose entre les êtres vivants et leur contexte naturel. Ce qui les fait partir, c'est l'absence de perspectives, c'est un futur qu'on ne sait plus décrypter, c'est la peur de l'avenir mais aussi la volonté de survivre, quels que soient les dangers du voyage, et ce voyage s'arrête souvent dans une barque ou une pirogue naufragée en pleine mer.

Ce qui les fait partir, c'est le changement climatique, qui assèche la terre nourricière, décime les troupeaux ou ensable les points d'eau. Comment vivre sans eau? Comment vivre dans un environnement qui n'offre ni nourriture ni perspectives? Émigrer devient la solution, mais qui, pour beaucoup, n'est qu'une illusion. Comment freiner l'immigration dans ces conditions? Comment retenir ces bras qui construisent le futur ailleurs? L'Afrique est-elle condamnée à voir ses fils partir? Devons-nous céder, baisser les bras face aux filières qui s'enrichissent du trafic des personnes? Non. Je crois que, de même que nous avons su survivre à l'esclavage, de même que nous avons su surmonter la colonisation, vaincre l'apartheid et défier traditions et pouvoir pour instaurer la démocratie, nous saurons, grâce aux évolutions que nous constatons aujourd'hui en Afrique et partout sur le continent, vaincre la fatalité et surmonter nos propres erreurs, nos propres aveuglements pour faire de ce continent, berceau de l'humanité, l'avenir du monde.

M. Solón (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Président Ali Treki d'avoir convoqué la présente séance extraordinaire de l'Assemblée générale.

Selon plusieurs études scientifiques, les 50 dernières années ont vu se produire le changement le plus rapide de toute l'histoire de l'humanité dans la relation entre l'homme et la nature. Sans qu'on s'en rende compte, les activités humaines déclenchent des changements brutaux qui ont de graves conséquences pour l'environnement de la Terre et ses habitants. Les effets de ces changements ne se limitent pas au changement climatique, ils touchent d'autres domaines.

Les activités humaines approchent de la magnitude de certaines des plus grandes forces de la nature ou l'ont déjà dépassée. Ces activités humaines se déroulent à une vitesse qui dépasse le taux de variabilité normal de la Terre, au moins sur les 420 000 dernières années, comme l'attestent les données recueillies dans la calotte de glace de Vostok. En termes scientifiques, étant donné sa magnitude, sa croissance, sa fréquence et sa simultanéité, l'activité humaine a provoqué des bouleversements sans précédent dans la dynamique et le fonctionnement du système naturel de la planète Terre. En bref, l'activité humaine a rompu l'équilibre naturel.

Ce dialogue qui a lieu au sein de l'Assemblée générale est essentiel pour lancer une réflexion en vue de trouver des mesures qui nous aideront à rétablir l'harmonie avec la nature. À cet égard, nous voudrions proposer huit idées pour contribuer à la réflexion au sein de l'Assemblée générale, qui doit ouvrir la voie à l'adoption de mesures plus concrètes afin que cette prise de conscience se concrétise par l'adoption de mesures en hommage à la Journée internationale de la Terre nourricière, que nous célébrons aujourd'hui.

Premièrement, le développement a ses limites. Il ne saurait y avoir de développement sans fin sur une planète aux dimensions fixes. Ceci n'est ni viable ni possible. La limite du développement est fixée par la capacité de régénération des cycles vitaux de la Terre. Quand le développement commence à rompre cet équilibre de manière systématique, comme nous le voyons aujourd'hui avec le changement climatique, nous ne pouvons plus parler de développement mais de détérioration et de destruction de notre système Terre.

Deuxièmement, les pays développés doivent réduire leur consommation afin de rétablir l'harmonie avec la nature. L'empreinte écologique des pays développés est trois à cinq fois supérieure à l'empreinte écologique mondiale moyenne que la planète est capable d'absorber sans endommager ses cycles vitaux.

Troisièmement, le développement des pays que nous appelons aujourd'hui pays en développement doit se faire suivant des modèles et des paradigmes différents de ceux des pays développés afin de satisfaire les besoins fondamentaux de la population tout en préservant l'harmonie avec la nature. Il faut surmonter la division entre les pays développés et les pays en développement, car les pays développés sont

ceux qui ont provoqué les plus importants déséquilibres avec la nature, et il n'est ni durable ni viable que tous les pays continuent à suivre cet exemple sans provoquer un effondrement de notre système.

Quatrièmement, il ne sera pas possible de rétablir l'harmonie avec la nature tant qu'il n'y aura pas d'harmonie et d'égalité entre les êtres humains. Dans un monde où 1 % de la population possède 50 % des richesses de la planète, il est impossible de trouver un équilibre avec la nature. Pour réaliser l'harmonie avec la nature, nous devons chercher à instaurer l'harmonie entre les êtres humains.

Cinquièmement, la recherche de l'harmonie avec la nature, dans un système intégré et interdépendant comme la Terre, ne peut pas se faire uniquement au niveau national. Le bien-être d'un pays n'est viable que s'il contribue effectivement au bien-être du monde entier.

Sixièmement, nous devons mettre au point à l'ONU des indicateurs et des mécanismes de suivi afin d'encourager les pays à prendre en compte, dans leurs stratégies ou politiques de développement, les limites de la nature aux niveaux national et international.

Septièmement, dans un système interdépendant et interconnecté comme la Terre, il n'est pas possible de ne reconnaître des droits qu'à la composante humaine du système sans affecter l'ensemble du système. Pour parvenir à l'harmonie avec la nature, il faut définir clairement les obligations de l'être humain vis-à-vis de la nature et reconnaître que la nature a, elle aussi, des droits qu'il faut respecter, promouvoir et défendre.

Huitièmement, il ne s'agit pas de s'en tenir au statu quo ou de ne rien faire afin de ne pas provoquer de répercussions sur la nature. La vie des êtres humains aura toujours certains effets sur la planète Terre. Le défi pour l'humanité, c'est que ces conséquences ne soient pas telles qu'elles perturbent l'équilibre du système Terre et se retournent contre l'humanité. Nous devons bien comprendre la nature et ses règles de fonctionnement intrinsèque, dont nous faisons également partie. Nous, tous les habitants de la Terre, partageons un destin commun. Où que nous vivions, ce que nous faisons affecte la Terre nourricière et nous touche tous.

M^{me} Williams (Grenade) (*parle en anglais*) : Je remercie la délégation de l'État plurinational de

Bolivie d'avoir demandé la tenue de cette séance extraordinaire.

Bonne Journée internationale de la Terre nourricière! Nous sommes la Terre et la Terre, c'est nous.

La Grenade est heureuse d'avoir coparrainé la résolution 63/278, intitulée « Journée internationale de la Terre nourricière », et la résolution 64/196, intitulée « Harmonie avec la nature ». Encore une fois, nous félicitons la délégation de l'État plurinational de Bolivie de ses initiatives en la matière.

Confrontés à une crise écologique latente, étant donné la très grande pauvreté et des inégalités marquées, nous devons réagir différemment face à notre environnement. C'est pourquoi l'Alliance des petits États insulaires se félicite de la reprise des travaux du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto et du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, qui, nous l'espérons, débouchera sur un document juridiquement contraignant à Cancun (Mexique), en décembre 2010.

Nous demandons une intensification de l'appui à l'adaptation aux dégâts que la crise climatique mondiale a déjà causés aux îles. À cet égard, nous lançons un appel en faveur de l'appui au lancement du fonds d'adaptation en 2010. Nous préconisons un appui efficace aux efforts d'atténuation. Nous demandons une intensification de l'appui au développement et au transfert de technologie, s'agissant surtout de l'efficacité énergétique et des énergie renouvelables. Nous demandons une vision, surtout – une vision commune et partagée fondée sur un engagement éthique en faveur de la survie de la Terre tout entière et de ses habitants. En conséquence, l'Alliance des petits États insulaires demande que l'on maintienne l'augmentation moyenne des températures mondiales bien en-deçà de 1,5 degré centigrade, demande appuyée non seulement par l'Alliance des petits États insulaires mais par 103 États Membres de l'ONU insouciants que la surchauffe et la surcharge de la Terre nourricière sont imprudentes, dangereuses, injustes et malsaines.

La Grenade est heureuse de faire partie d'un petit archipel, comprenant la Grenade, Carriacou, la Petite Martinique, l'île Calivigny, l'île Ronde et beaucoup d'autres, et nous avons des portions délimitées de

l'extraordinaire océan Atlantique et de la mer des Caraïbes. Nous avons la chance d'avoir le soleil, la mer, le vent et la pluie – lorsque nous n'avons pas de sécheresse – qui, pris ensemble, nous fournissent nos vivres, nos loisirs, nos plaisirs et tout ce que nous retirons de cette merveilleuse Terre nourricière.

Nous nous associons donc au reste de l'humanité et des nations de la Terre pour célébrer cette journée. Conformément à nos valeurs nationales, à notre constitution et aux résolutions que je viens de mentionner, la Grenade continue d'être un citoyen responsable de la Terre par les actions qu'elle mène aux niveaux local, national, régional et international.

Cet organe est peut-être plus au courant des règles internationales. La Grenade assure la présidence de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques pour la Convention sur la diversité biologique. Elle assure également la présidence d'un comité directeur du Protocole de Montréal et de l'Alliance des petits États insulaires en développement – qui regroupe les États insulaires du monde engagés dans la lutte pour la survie, la durabilité et le développement.

Toutefois, c'est au niveau national que nous sommes tout aussi actifs, et il y a déjà deux décennies que nous célébrons la Journée de la Terre. Hier, en préparation des célébrations de cette année, notre gouvernement a tenu une consultation nationale citoyenne sur l'environnement. Nos agriculteurs biologiques, nos petits pêcheurs et nos petites pêcheuses, et nos chercheurs et technocrates ont tous convenu que nettoyer toutes les rivières du pays et planter des arbres sont importants mais insuffisants. Ils réclament donc l'inclusion de considérations environnementales dans la planification du développement, une sensibilisation de l'opinion publique et une amélioration des structures de la gouvernance. Ils ont conclu cependant que tout ce que les petits États insulaires font par eux-mêmes ne suffira pas. C'est pourquoi, tout en reconnaissant la vulnérabilité persistante des petits États insulaires, en particulier aux effets négatifs des changements climatiques, la consultation a appelé à une mobilisation accrue, en particulier de la coopération internationale en faveur de notre sécurité et de notre survie.

Nous tenons à rendre hommage à tous ceux qui contribuent déjà, directement ou indirectement, à la création de notre bonheur collectif sur la Terre.

Je voudrais pour terminer, dire que la mère d'un ami très cher a disparu ce matin. La foi chrétienne nous dit que son âme retourne à Dieu, et nous prions pour son repos. Mais le vécu nous dit qu'elle redeviendra poussière – c'est-à-dire qu'elle retournera à la Terre. Ainsi, alors que nous pleurons sa disparition et celle de tous ceux qui meurent, nous nous rappelons que nous devons prendre très grand soin de la Terre, car c'est là que nous vivons, mais c'est aussi là que nous retournons dans la mort.

Nous appelons à un réexamen des structures de la gouvernance qui laissent dans le monde des abîmes d'inégalités et de non-durabilité, et nous souhaitons à tous une heureuse Journée internationale de la Terre nourricière.

M. Rajabi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Je voudrais tout d'abord dire ma reconnaissance au Président de l'Assemblée générale pour la proclamation du 22 avril Journée internationale de la Terre nourricière. Je tiens à exprimer ma gratitude à la Mission permanente de l'État plurinational de Bolivie, qui a présenté les résolutions 63/32, intitulée « Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures », et 64/196, intitulée « Harmonie avec la nature », respectivement à la soixante-troisième et soixante-quatrième sessions de l'Assemblée générale, et a ouvert la voie à ces initiatives.

La Journée internationale de la Terre nourricière nous rappelle l'inquiétude ressentie par des milliards d'habitants de cette planète qui se trouvent en péril en raison des changements climatiques. Les changements climatiques posent une grave menace à l'existence de l'humanité et sont susceptibles de provoquer une pauvreté généralisée et l'instabilité socioéconomique dans tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, bien que la menace soit plus grave pour les pays en développement. Malheureusement, il y a un fossé spectaculaire entre les promesses et les actes des pays développés concernant ce qui est prioritaire pour le développement des pays en développement. Les transferts de technologie et les ressources financières sont deux pierres angulaires de ces promesses.

Plus de 10 ans après l'adoption du Protocole de Kyoto et son entrée en vigueur, la communauté internationale constate encore de la part des pays responsables de cette situation un manque de volonté manifeste de lutter contre les incidences des changements climatiques. Ceux qui suivent de près le

processus de négociation en cours sur les changements climatiques peuvent se rendre compte de la déception des pays en développement. En fait, la persistance des tendances actuelles n'incite guère à l'optimisme, et nous devons mettre tout en œuvre pour disposer des principaux éléments de base d'un accord solide, fiable et véritable à la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Cancún, au Mexique.

Pour faciliter un tel accord, des engagements et des mesures sont requis de la part des pays développés, sur la base des principes inscrits dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin de répondre aux besoins des pays en développement s'agissant des quatre principales composantes du Plan d'action de Bali : atténuation, adaptation, financement et technologies. Ce sont là les conditions de base de la réussite de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'accord postérieur au Protocole de Kyoto doit préserver le droit des pays en développement à avoir accès à la technologie, au savoir-faire et au financement appropriés pour leur permettre de protéger leur sécurité écologique et socioéconomique et de réaliser les objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement et, en particulier, celui qui consiste à éliminer la pauvreté.

Nous sommes attachés à la Convention et au Plan d'action de Bali, et nous prendrons au niveau national des mesures d'atténuation supplémentaires appropriées, à condition que ces mesures soient rendues possibles et soutenues par des technologies, des moyens de financement et un renforcement des capacités de la part des pays développés, d'une façon mesurable, notifiable et vérifiable, comme indiqué dans le Plan d'action de Bali.

L'Accord de Copenhague a été adopté par des pays développés en tant qu'accord politiquement contraignant, de manière à ce qu'ils n'aient pas à promettre une réduction des émissions, juridiquement contraignante. Cela signifie, à notre avis, que chaque pays est libre de fixer son propre objectif de réduction des émissions. Par conséquent, il n'y a pas d'objectifs de réduction des émissions à long terme. En réalité, à Copenhague, les procédures de négociation ont été pour la première fois bafouées par les pays développés, et la majorité des pays en développement ont été

écartés du processus de négociation concernant l'élaboration de l'Accord de Copenhague. Nous pensons que des procédures aussi inhabituelles peuvent compromettre les décisions des futures conventions internationales.

Depuis la Conférence, nous n'avons ni adopté ni entériné l'Accord mais en avons simplement pris acte. Nous estimons qu'il faut envisager un processus à deux volets pour les négociations sur les changements climatiques, et que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doit rester au cœur de ces négociations. Dans le droit fil des discussions qui ont eu lieu à Copenhague, le processus de négociation à deux volets conduit sous l'égide du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention et du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto devra tenir des réunions supplémentaires en préparation de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les négociations doivent être globales, multinationales et transparentes et aboutir à un accord juridiquement contraignant à la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Pour terminer, je voudrais souligner que nous n'avons d'autre choix que d'abandonner les considérations politiques et de s'attaquer aux nombreux problèmes découlant des changements climatiques auxquels le monde est confronté. Nous devons désormais travailler de concert dans un esprit de coopération véritable, juste et sincère pour faire face collectivement au défi que constituent les changements climatiques.

M. Rosales Díaz (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de cette Journée internationale de la Terre nourricière, que nous commémorons pour la deuxième fois, et nous exprimons notre profonde conviction que si nous ne faisons pas du XXI^e siècle le siècle des droits de la Terre nourricière, et si nous ne la protégeons pas tous ensemble, nous n'aurons plus de Terre nourricière à léguer aux générations futures.

Le débat sur cette question doit pousser les peuples et gouvernements du monde entier à s'engager à élaborer une déclaration universelle des droits de la

Terre nourricière qui, dans un avenir proche, serait adoptée par l'Assemblée générale.

À une certaine époque de l'histoire, l'amour et le respect de la nature, ainsi que la coexistence dans la paix et l'harmonie avec elle, constituaient la manière de vivre des hommes, des femmes et des enfants de notre Terre nourricière. La Terre nourricière était au centre de l'univers. Puis vinrent la conquête et la colonisation, qui ont taxé ces communautés et ces cultures de primitives et sauvages, et ont imposé la prétendue « civilisation » du monde occidental, dont le système économique avait et continue d'avoir comme raison d'être le développement effréné, le pillage des ressources naturelles de notre Terre nourricière et de nos océans. En somme, il s'agit d'une lutte à mort pour chercher à dominer et à posséder les espaces de notre Terre nourricière et à la faire vivre conformément à nos besoins frénétiques de consommation et de gaspillage, au lieu de vivre en harmonie avec elle et de développer nos communautés de manière durable.

Les modes de production et de consommation non viables que ce modèle a propagés dans le monde ont conduit la Terre mère au bord du gouffre, et les conséquences pour notre survie à tous seront catastrophiques si nous ne changeons pas radicalement et immédiatement de cap et de modèle.

L'indigne Conférence sur les changements climatiques de Copenhague, qui s'est soldée par un échec, nous a appris quelque chose d'utile, dans ce sens qu'elle a permis de confirmer la prise de conscience croissante parmi les peuples et de nombreux gouvernements du monde. Cependant, elle a aussi confirmé, comme si cela était encore nécessaire, qu'un petit groupe de pays persistent dans leur intention de maintenir à tout prix leur hégémonie économique au détriment des droits de la Terre mère et du bien-être de l'humanité. Le Nicaragua est convaincu que cet égoïsme sera bientôt vaincu par la clameur des peuples du monde qui se réveillent et demandent aux dirigeants irresponsables de répondre de leurs actes contre la Terre mère.

Je suis particulièrement fier d'annoncer devant cette assemblée que ce réveil, cette prise de conscience, plonge de façon bien visible ses racines dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et notamment les pays membres de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA). Le commandant Fidel Castro, chef

incontestable des peuples du monde, a déclaré que le système économique et politique actuel, avec toutes ses conséquences, a été le principal problème de l'humanité à ce jour. Par la suite, dans une de ses réflexions au sujet d'un sommet de l'ALBA, il a ajouté que celui-ci avait résolument abordé ce problème d'une extrême gravité – les changements climatiques –, et qu'à aucun moment de son histoire, l'humanité n'avait été confrontée à un danger aussi grave. C'est une des nombreuses réflexions de Fidel Castro sur ces phénomènes auxquels nous sommes confrontés et qui viennent d'être évoqués par le représentant de Cuba.

Je voudrais saisir cette occasion pour annoncer à l'Assemblée générale que le Nicaragua est le premier pays à avoir accédé à la Déclaration universelle du bien commun de la Terre et de l'humanité, dont le texte a déjà été distribué aux membres. Le Nicaragua a accédé à cette déclaration afin de construire un nouveau modèle d'interaction avec la Terre mère, fondé sur les valeurs de l'amour, ce sentiment profond de notre moi supérieur qui nous pousse à aimer nos semblables, à respecter toutes les espèces et à coexister avec elles, à nous sentir solidaires et compatissants afin de restaurer notre patrimoine naturel, d'en prendre soin et de le défendre. Notre Président, le commandant Daniel Ortega, a demandé au peuple nicaraguayen de faire sienne cette Déclaration universelle du bien commun de la Terre et de l'humanité en vue de son incorporation dans la Constitution de la République.

Cette initiative, dont la nation nicaraguayenne est désormais le porte-drapeau, est née de l'esprit et du cœur du père Miguel d'Escoto Brockmann, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, avec la remarquable coopération du célèbre théologien Leonardo Boff. L'objectif essentiel de cette déclaration est très simple : reconnaître la Terre comme le bien commun suprême et universel, qui, en tant que notre Mère, doit être aimée, protégée, régénérée et vénérée, comme nos propres mères.

La déclaration repose sur trois facteurs clefs. Le premier est la vie : en dépit de la pollution et de la vulnérabilité de l'environnement, la Terre est toujours vivante; elle a des processus de régénération naturelle qui lui permettent de s'épanouir. Le deuxième facteur est la famille en communauté : nous ne pouvons pas nous faire concurrence, mais nous devons plutôt nous compléter, coopérer, nous épauler et nous tolérer mutuellement, nous accepter d'abord et ensuite accepter autrui. Le troisième facteur fondamental est

de cultiver et de faire renaître cette valeur et ce sentiment profond d'amour pour la Terre mère.

Cette initiative intervient dans le contexte actuel, où il devient impératif de redécouvrir nos cultures ancestrales qui nous apprennent à prendre soin de la Terre mère et à la protéger. Par conséquent, un an après nous être engagés en faveur des droits de la Terre mère, il convient de lancer un processus d'action au sein de tous les organismes du système des Nations Unies pour mettre en œuvre la résolution 63/278 adoptée le 22 avril 2009, en intégrant la culture d'amour et de respect pour la Terre mère dans chaque programme et plan d'action.

De même, le bien commun de la Terre mère et de l'humanité exige que nous considérions la Terre comme un être vivant qui mérite d'être traité avec dignité. Personne ne peut se l'approprier. Elle ne saurait faire l'objet d'un commerce ou être soumise à une agression systématique par un mode de production, quel qu'il soit. Elle appartient à la communauté de tous ceux qui y habitent, y compris ceux qui ne sont pas encore nés et l'ensemble des écosystèmes.

Le bien commun de la Terre mère et de l'humanité exige de protéger et de restaurer l'intégrité des écosystèmes, en accordant une importance particulière à la diversité biologique et à tous les processus naturels qui maintiennent la vie.

Le moment est venu de mettre un terme à l'indifférence, à l'apathie et à la cruauté créées par le système actuel et le modèle éducatif qui en a découlé. Aujourd'hui, à Cochabamba, en Bolivie, 20 000 personnes de différentes nationalités sont réunies dans le cadre de la Conférence des peuples du monde sur les changements climatiques et les droits de la Terre mère, pour, entre autres, se mettre d'accord sur une déclaration des droits de la Terre mère.

Nous appelons à une révolution des esprits et des cœurs. Tout comme nous avons tous par le passé reconnu qu'on ne devait pas exploiter les autres êtres humains, nous devons accepter et déclarer que toutes les formes de vie sont dignes de respect et que la nature existe pour ses propres fins. Elle n'a pas été créée pour l'homme et sa valeur n'est pas liée aux profits économiques qu'elle procure.

N'oublions pas ce que le Président Evo Morales a dit : la Terre nourricière n'a pas besoin de nous pour

vivre; elle existait avant nous, en revanche, nous avons besoin d'elle.

Pour terminer, je voudrais citer les propos du Président de mon pays, le commandant Daniel Ortega Saavedra, concernant la voie à suivre :

« Nous sommes convaincus que si les peuples continuent de rivaliser les uns avec les autres, les pays doivent réellement souhaiter de sauver l'humanité, car notre incapacité à le faire nous mènera au bord du précipice. À ceux qui pensent que le modèle de développement actuel de consommation axée sur le marché doit être maintenu, que l'humanité peut se permettre d'attendre, que les peuples auront la patience d'attendre et que les populations – et par-dessus tout la Terre nourricière – attendront patiemment pendant que la Terre nous dit « Assez! assez! », je dis : le seul moyen de défense dont nous disposons est de nous unir en tant que peuples. En défendant la Terre nourricière, nous défendons l'humanité. »

M. Cornado (Italie) (*parle en anglais*) : En tant que coauteur de la résolution 63/278 de l'Assemblée générale proclamant la Journée internationale de la Terre nourricière, l'Italie a l'honneur de prendre la parole à l'occasion de la première célébration annuelle de cette journée. La séance d'aujourd'hui symbolise selon nous la nécessité d'une plus grande sensibilisation à la protection de l'environnement et au développement durable, et nous nous félicitons des manifestations organisées aujourd'hui dans le monde entier pour célébrer la Journée de la Terre.

La culture latine attache depuis toujours une grande importance à la nature. C'est pourquoi l'Italie estime qu'il est essentiel de régler le problème des changements climatiques, qui est une des luttes décisives de notre époque. Dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, et en tant que membre de l'Union européenne, l'Italie œuvre en faveur du consensus mondial nécessaire pour entreprendre la tâche difficile consistant à atténuer les risques liés aux effets négatifs et irréversibles du réchauffement de la planète et à s'adapter à ces effets.

Je voudrais une nouvelle fois remercier le Secrétaire général pour l'esprit d'initiative dont il fait preuve concernant cette question : qualité essentielle au succès de la prochaine Conférence des Parties à la

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Cancún.

Des progrès ont été réalisés sur le climat au sommet du Groupe des Huit organisé l'année dernière à L'Aquila. Un concept fondamental y a été réaffirmé : relever le défi du changement climatique nécessitera la volonté de tous les acteurs de l'économie mondiale, sans exception.

Je voudrais, enfin, rappeler l'importance de la célébration en 2010 de l'Année internationale de la biodiversité. La Réunion de haut niveau qui se tiendra en septembre permettra de mieux faire comprendre le rôle crucial de la biodiversité dans le maintien de la vie sur Terre et soulignera l'action que nous pouvons mener pour ralentir l'appauvrissement de la diversité biologique.

M. Escalona Ojeda (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Aujourd'hui, à l'occasion de la première célébration de la Journée internationale de la Terre nourricière, je remercie l'État plurinational de Bolivie, un pays frère, de cette initiative. Il y a un an, l'Assemblée générale, par sa résolution 63/278, a proclamé le 22 avril Journée internationale de la Terre nourricière. Aujourd'hui, non seulement nous célébrons cette journée mais nous reconnaissons également que par l'adoption de cette résolution, l'ONU a engagé un débat très important sur un problème avec lequel l'humanité est aux prises depuis des dizaines d'années, et qui symbolisera sans doute le XXI^e siècle, un siècle qui doit marquer le début d'une nouvelle civilisation. Cette résolution, de même que la proposition visant à reconnaître les droits de la Terre nourricière, rompt avec la vision du monde qui a servi de fondement à la civilisation occidentale.

Nous passons d'un monde centré autour de tous les êtres vivants – l'ensemble de la création – à un monde anthropocentrique, axé sur l'homme, et qui non seulement ignore la femme mais considère également tous les autres êtres comme de simples objets qui n'existent que quand l'homme pense à eux. La nature n'est désormais plus considérée comme la source de la vie – et la vie elle-même – mais comme un bien, une matière première, une ressource naturelle. Nous passons d'une conception de l'être humain en tant que somme de l'âme, de l'esprit, du corps et d'une nature à une créature constituant une ressource humaine : une marchandise. Nous passons de la propriété collective de la Terre à la prépondérance de la propriété privée;

de l'existence de l'être humain au règne de l'individu, à l'individualisme et à l'égoïsme; d'un marché caractérisé par les relations entre personnes et les pratiques commerciales loyales à un marché dominé par une concurrence acharnée aux accents guerriers, par des rapports entre objets, et dominé par l'égoïsme, l'individualisme et l'utilitarisme. Nous passons d'un Dieu créateur de la beauté, de la musique, des oiseaux et des êtres humains, créés à son image, à un Dieu exploité, rabaisé au niveau des intérêts humains.

Le point culminant de ce processus est la mondialisation néolibérale qui entend s'insinuer dans tous les interstices de la société, de la culture, de l'imaginaire collectif, de la connaissance, des coutumes et des valeurs, des lois du marché détruisant sur son passage toutes les dimensions spirituelles et éthiques caractérisées par l'altruisme et la solidarité. La violence, la guerre, la solitude, la consommation des drogues, la dépression, le meurtre, le suicide, l'esclavage, la traite des personnes et la destruction des écosystèmes, en particulier, en sont le résultat.

Pour justifier, perpétuer et défendre cette forme de survie humaine, une superstructure juridique et institutionnelle a été consolidée. Celle-ci vise à consacrer la propriété privée, l'individualisme, le machisme et l'anthropocentrisme : bref, l'exploitation de la majorité par une minorité de propriétaires et ceux qui tirent profit de la pauvreté spirituelle et matérielle de l'humanité.

Évidemment, il est impossible d'imaginer, en se fondant sur cette conception juridique, que la nature – la Terre nourricière – puisse disposer d'un droit quelconque. Mais la Terre a le droit d'être considérée comme un être vivant : source de vie et générateur permanent de vie. Elle a le droit ne pas être contaminée par des produits agrottoxiques et d'être assurée que son eau, son air et ses forêts ne sont pas pollués et que les droits et les privilèges des êtres vivants sont respectés, chacun à sa manière. Elle a le droit de disposer d'un organe international de justice pénale chargé de connaître des crimes commis contre la Terre nourricière et des crimes relatifs à la destruction des écosystèmes.

Ceci est essentiel parce que l'individu moderne et les grandes multinationales se sont transformés en homicides, génocides, ethnocides et géocides, commettant de graves crimes qui violent l'écologie humaine et planétaire. Ils sont responsables de

processus de désertification, de sécheresses, d'inondations, de la fonte des calottes polaires et des glaciers, de l'enfoncement des États insulaires et d'autres régions vulnérables, d'épidémies, de l'intensification de la furie des cyclones, de crises alimentaires, de la faim, de crises économiques, de la destruction de la fertilité des sols et de la biodiversité et, fait emblématique, ils sont responsables du réchauffement mondial. La violence et la culture de la mort triomphent.

Les devoirs de la Terre nourricière – la création d'oxygène, d'eau, de terres fertiles, de fruits et de diverses matières – sont inscrits dans les lois de l'univers et de la production de la vie. L'accomplissement de ces tâches a été interrompu par les systèmes de production mis en place par la société capitaliste, qui ont provoqué la perte de productivité des écosystèmes terrestres.

La République bolivarienne du Venezuela est solidaire de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et les droits de la Terre nourricière qui se déroule en ce moment à Cochabamba (Bolivie), et elle est certaine que l'issue de ce sommet ouvrira la voie à la lutte contre le réchauffement mondial et la sauvegarde de la planète.

M. Álvarez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : D'entrée de jeu, je voudrais remercier le Président, M. Ali Treki, et en particulier l'État plurinational de Bolivie, pour l'organisation de cette séance extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la commémoration de la Journée internationale de la Terre nourricière.

La protection efficace de notre environnement est peut-être le défi le plus dramatique auquel soit confrontée la communauté internationale actuellement. La protection de l'environnement est une responsabilité collective qui doit faire partie intégrante de nos ordres du jour nationaux et internationaux, compte tenu du principe des responsabilités communes mais différenciées. Nous devons prendre conscience du fait que si l'environnement ne n'y prête plus, tout autre effort qui puisse être fait en faveur du développement n'aura qu'un effet limité.

Lorsque nous parlons d'environnement, nous parlons du bien-être de nos citoyens; nous parlons du quotidien de millions de personnes qui sont touchées par les incidences néfastes, directes ou indirectes, du changement climatique; nous parlons de notre

économie et de notre production; nous parlons de notre avenir. Il est indispensable de renouveler notre engagement politique et d'élaborer des stratégies constructives qui répondent aux besoins de nos peuples et respectent nos engagements internationaux.

Le prochain sommet sur les changements climatiques, le début des travaux du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le sommet consacré à l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que la dix-huitième session de la Commission du développement durable nous offrent une occasion unique de travailler de manière constructive à partir d'actions concrètes sur les questions clefs de l'ordre du jour environnemental, et de réaffirmer une fois de plus les trois piliers fondamentaux du développement durable.

L'ampleur du problème auquel nous sommes confrontés exige des prises de position claires, des accords solides et des actions concrètes. Nous espérons être capables d'être à la hauteur de ce défi.

M. Arriola Ramírez (Paraguay) (*parle en espagnol*) : La nécessité où nous sommes tous, et la responsabilité que nous avons en conséquence de rechercher un juste équilibre entre le développement de nos peuples, par le biais d'une croissance économique durable, et le respect de la Terre en tant que source de vie nous mettent dans une situation où il est devenu urgent d'agir. C'est pourquoi nous reconnaissons l'importance du concept d'harmonie, qui vise au bien-être des humains autant qu'à celui de la nature. Il serait utopique de penser en termes de bien-être et de développement humains si nous détruisons en même temps notre Terre nourricière.

À cet égard, il nous paraît indispensable de nous atteler sans plus de retard à un développement rationnel de la production, fondé sur une bonne gestion des ressources de la Terre. Dans l'attente du prochain sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui se tiendra en septembre ici même à New York, nous devons concentrer nos efforts afin d'atteindre également l'objectif relatif à la préservation durable de l'environnement. Pour le Paraguay, le concept de développement durable implique un processus global, systémique, visant l'amélioration de la qualité de vie des êtres humains grâce à un système de production intégré, à un développement soucieux de justice sociale et à la participation des citoyens. Dans

cet esprit, nous prônons une amélioration de la qualité de vie de nos citoyens qui ne mette pas en péril la capacité de notre planète de répondre aux besoins des générations futures.

La voie de la réduction de la faim et de la pauvreté passe obligatoirement par une bonne gestion des ressources naturelles. Nous ne pouvons nous permettre de retarder notre action en faveur de l'environnement jusqu'à ce que la croissance fasse baisser la pauvreté, car ceci reviendrait, d'une part, à réduire l'importance des biens et services environnementaux au rôle de moyens de subsistance et de sources de bien-être pour la population et, d'autre part, à minimiser le caractère prioritaire de ces biens et services au regard de l'amélioration de nos chances de sortie de la pauvreté.

Enfin, nous sommes fermement convaincus que la dégradation de l'environnement n'est pas irréversible et qu'elle n'est pas non plus une conséquence inévitable de la croissance économique. Nous estimons donc que le respect de la Terre nourricière est une forme de respect du prochain, parce qu'elle est source de vie et la source à laquelle devra recourir notre monde pour moins souffrir de la faim et connaître un plus grand bien-être.

M. Okuda (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence d'avoir convoqué cette séance extraordinaire à l'occasion de la Journée internationale de la Terre nourricière. Selon l'organisation non gouvernementale japonaise Earth Day Japan, 36 manifestations ont été organisées aujourd'hui dans le monde entier pour célébrer le quarantième anniversaire de la Journée de la Terre. C'est que la Journée internationale de la Terre nourricière nous offre une occasion importante de sensibiliser les populations sur la nécessité de protéger l'environnement au sein de toutes les collectivités. Le réchauffement de la planète et l'appauvrissement de la diversité biologique font partie de la myriade de défis majeurs que nous devons relever.

Cette séance est pour nous une excellente occasion d'approfondir la compréhension que nous avons de nos responsabilités communes mais différenciées s'agissant de protéger la planète pour les générations futures. Les défis à relever sont si immenses que la communauté internationale doit agir dès maintenant, tout particulièrement dans le domaine des changements climatiques. Nous devons faire

progresser les négociations menées dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

L'Accord de Copenhague a été une première étape importante sur la voie de la conclusion d'un accord international juridiquement contraignant visant à mettre en place un cadre juste et efficace sur les changements climatiques. Je tiens à insister sur l'importance de cet accord qui prévoit notamment des mesures d'atténuation de la part de tous les pays et un financement accru. Cent dix-neuf pays se sont déjà associés à cet accord. Plus large sera l'appui accordé à cet accord, plus sera renforcé le processus de négociation.

Le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a conclu que 30 % des espèces de notre planète seraient encore plus menacées d'extinction si les tendances actuelles en matière de réchauffement de la planète se confirment. D'où l'urgence du défi à relever en matière de protection de la diversité biologique, maintenant, et pour les générations à venir. L'Année internationale de la biodiversité, en 2010, est l'occasion de redoubler d'efforts pour réduire la vitesse à laquelle notre diversité biologique s'appauvrit. À cet égard, j'espère que la réunion de haut niveau sur la biodiversité qui doit se tenir le 22 septembre favorisera l'instauration d'une dynamique politique en faveur d'une prise en compte systématique de la protection de la biodiversité.

En octobre, le Japon accueillera à Nagoya, dans la préfecture d'Aïchi, la dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Nous allons poursuivre les préparatifs en étroite coopération avec une large gamme de parties prenantes afin que cette conférence soit un succès. Nous sommes pleinement déterminés à apporter notre contribution afin que puissent être définis dans le domaine de la diversité biologique des objectifs ambitieux, réalistes et pragmatiques pour l'après-2010.

Je voudrais, en guise de conclusion, présenter la proposition du Japon pour l'objectif à long terme : « Renforcer l'harmonie entre les êtres humains et la nature partout dans le monde afin d'améliorer l'état actuel de la diversité biologique et d'accroître durablement les bienfaits des services écosystémiques ».

M. Wang Qun (Chine) (*parle en chinois*) : Au nom de la délégation chinoise, je voudrais d'abord remercier le Président de l'Assemblée générale et l'ensemble des États Membres de leurs sincères expressions de condoléances et de soutien à la suite du séisme qui a frappé Yushu, dans la Province de Qinghai, en Chine. Nous remercions tout particulièrement le Président pour le message de sympathie qu'il a adressé dans les premiers moments au Gouvernement chinois. Sous la ferme direction du Gouvernement chinois, nous, le peuple de Chine, nous sommes unis et attelés à surmonter les conséquences de cette catastrophe et reconstruire nos foyers.

La Terre est le foyer où les êtres humains et tous les êtres vivants peuvent survivre et se développer. À sa soixante-troisième session, l'Assemblée générale a adopté par consensus la résolution 63/278, proclamant le 22 avril Journée internationale de la Terre nourricière. Aujourd'hui, nous sommes réunis ici pour célébrer cette Journée, qui revêt une grande importance pour la promotion de l'harmonie entre l'humanité et la Terre.

La Chine est engagée actuellement dans un processus d'industrialisation et de modernisation. Elle est confrontée à une multitude de pressions au niveau de la démographie, des ressources et de l'environnement alors qu'elle s'efforce de réaliser son développement économique et social. Le Gouvernement chinois met un accent tout particulier sur la protection de l'écosystème et la question des ressources et de l'environnement. Nous favorisons une conception scientifique du développement qui accorde la priorité à l'être humain et promeut un développement global, coordonné et durable. Nous faisons de la conservation des ressources et de la protection de l'environnement le fondement de notre politique nationale. Nous accordons au développement d'une société économe en ressources et respectueuse de l'environnement une priorité de premier ordre dans notre programme stratégique d'industrialisation et de modernisation, et nous nous efforçons de parvenir à un résultat avantageux pour tous : le développement socioéconomique conjugué à la protection de l'environnement.

Depuis les années 80, le Gouvernement chinois célèbre chaque année la Journée de la Terre sur différents thèmes et dans le cadre de diverses activités destinées à améliorer la sensibilisation du public à l'importance de la protection de l'environnement. Le

thème de la Journée de la Terre cette année est : « Accorder du prix aux ressources de la Terre, transformer les modes de développement et cultiver un mode de vie économe en émissions de carbone ». L'objectif est d'utiliser l'occasion offerte par les festivités autour de la Journée de la Terre pour sensibiliser la population aux pénuries de ressources dont souffre la Chine, diffuser les connaissances scientifiques et techniques pertinentes et amener l'ensemble de la société à préserver les ressources, à réduire ses émissions de carbone et à transformer le mode de développement économique.

L'humanité n'a qu'une seule Terre, et la Terre est notre patrie commune. Nous sommes prêts à nous associer à tous ceux qui se soucient du sort de l'humanité, à nous sensibiliser davantage à cette problématique, à respecter les lois de la nature et à faire dorénavant tout ce qui est en notre pouvoir pour mieux protéger et traiter la Terre. Intensifions nos efforts pour préserver les ressources, protéger l'environnement, réaliser l'harmonie entre les êtres humains et la nature et œuvrer ensemble à créer un avenir meilleur pour l'humanité.

M^{me} Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil remercie le Président de l'Assemblée générale de cette occasion qui nous est donnée de débattre des questions importantes soulevées par la célébration de la Journée internationale de la Terre nourricière. Le Brésil félicite l'État plurinational de Bolivie de cette initiative visant à mettre en place la Journée internationale de la Terre nourricière.

La Terre et ses écosystèmes sont notre foyer, et, pour parvenir à un juste équilibre entre les besoins économiques, sociaux et environnementaux des générations présentes et futures, il faut promouvoir l'harmonie avec la nature et la Terre. Le concept exprimé par l'expression Terre nourricière, qui est ancré dans de nombreuses cultures, met en relief l'interdépendance systémique de tout ce qui vit.

Je n'ai pas rédigé ces deux phrases aussi simples que vraies; en fait, les idées qui les sous-tendent figurent dans le préambule de la résolution 63/278, dans laquelle le 22 avril a été proclamé Journée internationale de la Terre nourricière. Il faut attribuer le succès des négociations sur cette résolution, dont le Brésil est fier d'être l'un des coauteurs, à la force motrice constructive de la Bolivie. Comme le demande l'Assemblée générale, nous devons profiter de cette

Journée internationale de la Terre nourricière pour promouvoir la mise en œuvre d'activités et l'échange d'avis et de points de vue, ainsi que de données d'expérience dans l'optique de vivre en harmonie avec la nature.

Le Brésil considère que la Journée internationale de la Terre nourricière est une occasion d'appeler l'attention sur l'environnement dans le contexte du développement durable et de ses conséquences fondamentales sur le bien-être de l'humanité. La protection et l'utilisation durable de l'environnement sont indissociables de la satisfaction des aspirations de tous les peuples au développement économique et au progrès social. En portant de manière intégrée sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux, le paradigme du développement durable offre la clef qui permettra d'intégrer les efforts d'élimination de la pauvreté et d'amélioration des moyens de subsistance tout en protégeant l'environnement de la planète.

Les 40 dernières années ont été le théâtre de progrès énormes dans la définition des principes, des normes et des activités relatifs à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable dans de nombreux domaines. Cependant, l'application de ces accords se fait encore attendre.

La communauté internationale a besoin d'un message politique fort, selon lequel il faut continuer à prêter la plus grande attention au développement durable et intensifier nos efforts de mise en œuvre. La Journée internationale de la Terre nourricière est une excellente occasion de délivrer ce message avant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, prévue en 2012. Le Brésil espère que la Conférence réaffirmera l'attachement politique au développement durable à tous les niveaux, associant les gouvernements et les parties prenantes dans une action commune menée au plan international en vue d'honorer les promesses de développement durable. Nous espérons que la Conférence fournira le chaînon manquant aux futures mesures nationales et internationales visant à appuyer le développement durable, ancrées dans les principes établis par la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, notamment le principe d'équité intergénérationnelle.

Puisque 2010 est l'Année internationale de la biodiversité, je voudrais brièvement aborder ce thème. Nous devons redoubler d'efforts pour veiller à ce que

les ressources de la diversité biologique soient protégées et utilisées de manière durable. Il est essentiel que les trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique soient appliqués de manière équilibrée et efficace. Il est également indispensable d'adopter un protocole relatif à l'accès et au partage des avantages à la prochaine Conférence des Parties de cette conférence, prévue à Nagoya.

Que l'Assemblée soit assurée de l'attachement du Brésil à ces efforts.

M. Gutiérrez (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord transmettre les salutations du peuple et du Gouvernement péruviens aux participants à la présente séance et dire combien nous sommes reconnaissants qu'elle ait été organisée, ce qui est une autre preuve de la volonté de l'ONU et des gouvernements représentés ici de s'acheminer vers un avenir dans lequel, selon la résolution 64/196 adoptée par l'Assemblée en décembre dernier, l'humanité peut et devrait vivre en harmonie avec la nature.

Nous sommes convaincus que, comme l'indique la résolution 63/278, adoptée par l'Assemblée en avril 2009, afin de parvenir à un juste équilibre entre les besoins économiques, sociaux et environnementaux des générations présentes et futures, il faut promouvoir l'harmonie avec la nature et la Terre.

De notre point de vue et s'agissant de notre travail en tant qu'États Membres de l'ONU, une organisation qui mérite tout notre appui et au sein de laquelle nous continuerons à travailler inlassablement, et dans la conjoncture particulière dans laquelle nous vivons, ce respect et cette quête d'harmonie sont intimement liés à la recherche d'une solution au problème pressant du réchauffement de la planète. Cela se rapporte donc concrètement aux discussions en cours de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

À cet égard, le Pérou espère que l'on parviendra à un accord global, ambitieux, contraignant et efficace contre les changements climatiques. Les négociations pour y parvenir devront être dynamiques et axées sur la recherche de consensus au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto, avec la participation de tous les acteurs, y compris la société civile. Cet accord doit inclure un engagement ambitieux et contraignant des pays développés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et n'imposer ni obligations ni conditions

aux pays en développement. Cet engagement contraignant des pays développés doit inclure un financement conforme aux besoins d'adaptation du pays et à ses propositions d'atténuation.

Une étude menée par la Banque centrale de réserve du Pérou en 2009, dans le cadre d'une simulation climatique incluant une hausse des températures de 2 °C et une variation des précipitations de 20 % d'ici à 2050, indique qu'en 2030, le produit intérieur brut (PIB) du Pérou serait inférieur de 5,7 % à 6,8 % au PIB obtenu sans changements climatiques, tandis qu'en 2050 les pertes seraient de 20 % supérieures au PIB potentiel.

Cette réalité et le fait que mon pays soit extrêmement vulnérable, comme tant de pays à revenu intermédiaire, font que le Pérou adhère pleinement à l'action que nous devons mener pour parvenir à cet accord, et nous espérons que la prochaine Conférence des Parties, qui se tiendra à Cancún, au Mexique, nous permettra d'enregistrer des progrès notables à cette fin. Pour cela, nous pensons que l'accord doit inclure une proposition audacieuse et volontaire d'atténuation de la part des pays en développement, visant à atteindre globalement des réductions de 30 % par rapport à la trajectoire « business-as-usual » (statu quo) et de 40 % d'ici à 2050, se plaçant sur une trajectoire à faible émission de gaz à effet de serre.

Le Pérou, pays extrêmement vulnérable, préconise un effort d'atténuation mondiale ambitieux et efficace sous la direction des pays développés, dans lequel participent activement les pays en développement, et pour lequel il a déjà donné la preuve de son enthousiasme. Il convient de rappeler ici que mon pays a exprimé, à la quatorzième Conférence des Parties, sa volonté d'atteindre un taux de déforestation nul d'ici à 10 ans, contribuant ainsi aux efforts mondiaux d'atténuation.

Nous pensons que la coopération internationale doit jouer un rôle central dans le coût initial de cet effort, qui est d'environ 347 millions de dollars par an. Dans ces conditions et dans une optique d'avenir, nous espérons que tous les pays développés s'engageront à viser des objectifs ambitieux de cet ordre, que les mécanismes et les accords de coopération qui en découleront ne transféreront pas leurs coûts sur les pays en développement et que les pays en développement auront la volonté de contribuer de

manière de plus en plus ambitieuse à l'effort mondial d'atténuation.

Nous réaffirmons notre détermination à œuvrer au succès de la Conférence qui se tiendra au Mexique et des négociations futures sur les changements climatiques, dans le cadre de notre volonté de promouvoir un développement économique en harmonie avec la Terre nourricière.

M. Jaber (Liban) (*parle en anglais*): Tout d'abord, le Liban s'associe aux autres délégations pour remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé la présente séance et d'avoir souligné l'importance des résolutions de l'Assemblée relatives à la Journée internationale de la Terre nourricière.

Quarante ans après la première Journée de la Terre, le monde est en danger comme jamais auparavant. Alors que les changements climatiques représentent les plus grands défis de notre temps, ils offrent aussi la possibilité inédite de s'unir pour bâtir une économie mondiale saine, prospère et propre, pour nous et pour les générations futures. Réaliser le développement durable demeurera une tâche urgente et importante pour tous les pays du monde qui s'emploient à promouvoir la croissance économique, à améliorer le niveau de vie de leurs populations et à protéger l'environnement et la biodiversité.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, en 1992, et les réunions au sommet sur les changements climatiques ont marqué le début d'une ère au cours de laquelle certains États Membres se sont attachés à trouver l'équilibre entre leurs politiques et leurs plans de développement respectifs et des facteurs comme les besoins des populations, les dotations en ressources et la préservation de l'environnement. Cependant, cette époque a été précédée par des plans de développement économique dans les pays développés qui ont causé une dégradation environnementale et écologique irréversible et des changements climatiques néfastes, dont les conséquences sont enregistrées et subies dans le monde entier.

Avec d'autres pays, le Liban a parrainé les résolutions 63/278 et 64/196. Nous espérons que ces résolutions permettront d'apporter les changements nécessaires, de faire mieux connaître la Journée internationale de la Terre nourricière dans le monde, et de créer la dynamique propre à inverser la tendance à la dégradation de l'environnement mondial et à

préservier notre Terre nourricière pour les générations à venir. Ces changements appellent des efforts de la part des pays en développement et un engagement vigoureux et sincère de la part des pays développés, dans un esprit de coopération internationale et de partenariat soutenu à tous les niveaux.

Divers organismes ont un rôle à jouer au niveau du système des Nations Unies, y compris la Commission du développement durable, organe essentiel, chargé de mener des délibérations intégrées sur les questions économiques, sociales et environnementales. Le mandat de cet organe devrait être élargi pour comprendre la planification et la diffusion de meilleures orientations politiques et davantage de programmes de sensibilisation pour aider les États Membres à réaliser leurs objectifs de développement économique durable et protéger l'environnement et la diversité biologique.

Au niveau international, les pays développés eux-mêmes doivent honorer leurs engagements internationaux, notamment en fournissant aux pays en développement les fonds de financement novateurs, le savoir-faire et les technologies respectueuses de l'environnement qui leur permettront d'améliorer leurs capacités de réalisation de leurs objectifs de développement tout en protégeant l'environnement.

Au niveau des pays, les gouvernements devraient formuler leurs stratégies de développement durable suivant leurs besoins respectifs et mettre en place les mesures sociales, législatives et administratives nécessaires à la mise en œuvre de ces stratégies, tout en tenant compte des mesures de protection de l'environnement et de la nécessité de rester en harmonie avec la nature.

S'agissant de notre pays, le Gouvernement libanais attache une grande importance à la réalisation d'un développement économique durable qui s'accompagne d'une prise de conscience sur les questions liées à l'environnement. Dans ce contexte, le Ministère libanais de l'environnement a élaboré un programme de travail complet pour la période 2010-2012 axé sur les besoins de la population et décliné en un certain nombre de programmes destinés à réaliser des objectifs tels que le renforcement de la sensibilisation du public et de certains groupes en particulier sur les questions liées à l'environnement et la promotion d'une société économe en ressources et respectueuse de l'environnement. Ces programmes de

sensibilisation sont diffusés au niveau des écoles, des universités, des organisations non gouvernementales et de la société en général. Ils visent également à renforcer l'inspection et l'application des mesures de protection de l'environnement; assurer une gestion durable des terres, de l'air et du sol; préserver et renforcer l'écosystème et le rendement énergétique du Liban et promouvoir des produits; et des emplois respectueux de l'environnement. La réalisation de ces objectifs profitera au peuple libanais et contribuera sans aucun doute au développement durable du monde.

Pour terminer, nous pouvons, collectivement et en partenariat, par nos efforts soutenus à ces niveaux, faire de la Journée de la Terre 2010 un tournant dans la promotion d'une voie politique climatique, d'un meilleur rendement énergétique, des énergies renouvelables et des emplois respectueux de l'environnement.

M. Kohona (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Président d'avoir convoqué la présente séance extraordinaire à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale de la Terre nourricière. Je saisis cette occasion pour remercier la délégation bolivienne d'avoir pris les devants en vue de l'adoption des résolutions 63/278 et 64/196. En tant que coauteur de cette dernière résolution, ma délégation attache une importance particulière à la séance extraordinaire d'aujourd'hui.

Pour autant que nous le sachions, la planète Terre est le seul endroit où la vie humaine existe dans tout l'univers. Même si l'humanité a une identité unique parmi les êtres vivants, elle fait néanmoins partie intégrante de la Terre nourricière. Pendant des siècles, nous, les humains, avons apporté des changements importants au caractère naturel de cette planète. Cependant, au cours des derniers siècles, notre impact a été négatif en raison des activités non viables et prédatrices qui ont conduit à une augmentation énorme de concentrations anthropiques encombrantes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, à la destruction des écosystèmes et à l'épuisement de la biodiversité de la Terre. Les conséquences de ces activités ne se font pas encore pleinement ressentir, mais les connaissances actuelles en matière de changements climatiques suffisent pour permettre d'anticiper des effets préoccupants à l'avenir. Nous devons reconnaître que vivre en harmonie avec la nature est une question fondamentale mais aussi existentielle pour tous les êtres vivants.

Nous avons collectivement reconnu l'importance du traitement de cette question complexe par l'action multilatérale. La Déclaration de Rio de 1992 a reconnu que la Terre, foyer de l'humanité, constitue un tout marqué par l'interdépendance, tandis qu'Action 21 et le Sommet mondial pour le développement durable de 2002 ont permis de renforcer davantage nos engagements communs.

Nous connaissons aujourd'hui les défis immédiats auxquels nous sommes confrontés. D'après le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les changements climatiques constituent un défi indéniable au développement humain et même à l'existence humaine. Les changements climatiques auront des effets sur tous les pays, en particulier les pays en développement. Et les effets négatifs sur les pays en développement seront lourds de conséquences pour tous les peuples. Par conséquent, la commémoration de la Journée internationale de la Terre nourricière est d'une actualité réelle et brûlante alors que nous essayons de réduire tous ces effets potentiels, notamment par le biais d'un accord juridiquement contraignant.

Mon propre pays, Sri Lanka, est confronté à des défis énormes dans la poursuite de ses efforts de développement, car il se heurte en même temps à l'épuisement de ses ressources environnementales et aux changements climatiques. Pour faire face à ces nouvelles réalités, le Président Mahinda Rajapaksa a pris la tête d'une initiative décennale de développement durable, le Programme Green Lanka, pour la période 2010-2020. Ce programme comprend des activités cohérentes visant à protéger nos ressources en eau et nos bassins versants ainsi que les ressources océaniques et aquatiques, à prévenir la pollution de l'air, à encourager la conservation des sols, à introduire de nouvelles méthodes agricoles innovantes, à promouvoir les sources d'énergie renouvelables et les entreprises écoresponsables, à construire des villes et des logements sains, à mettre en place un système de transports écologiques, à mettre en œuvre des systèmes de gestion des déchets, à préparer le pays aux changements environnementaux et à promouvoir la prise de conscience et l'information culturelles.

Au niveau régional, en 2008, les dirigeants de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), en reconnaissant l'importance de vivre en

harmonie avec la Terre nourricière, ont souligné la nécessité de rétablir une harmonie avec la nature, en s'inspirant de valeurs culturelles anciennes de l'Asie du Sud et des traditions de responsabilité écologique et de préservation de l'environnement. Nous avons hérité d'une riche tradition plusieurs fois millénaire consistant à vivre en harmonie avec la nature. À l'appui de ce dialogue régional, nous avons choisi les changements climatiques comme thème principal du seizième Sommet de l'ASACR qui se tiendra cette année à Thimpu (Bouthan). La question des changements climatiques devient d'autant plus pertinente que les menaces graves auxquelles la région est confrontée se multiplient : élévation du niveau de la mer, déforestation, dépérissement de la forêt, érosion des sols, appauvrissement de la diversité et de la productivité des cultures, envasement, sécheresse, tempêtes, cyclones, pluies non saisonnières, inondations, fonte des glaces et débordement de lacs glaciaires associés, et pollution urbaine. Les réfugiés écologiques risquent de devenir prochainement une réalité.

Notre action conjointe est par conséquent essentielle afin de garantir la protection de la Terre nourricière pour les générations futures. Nous nous souvenons de l'observation profonde du Mahatma Gandhi selon laquelle la Terre peut satisfaire à tous nos besoins mais ne peut pas assouvir notre avidité. La célébration de la Journée internationale de la Terre nourricière nous encouragera à renforcer notre engagement moral et juridique à respecter la nature et à préserver l'environnement.

M^{me} Kolontai (Biélorus) (*parle en russe*) : Le Biélorus se félicite que les efforts internationaux de protection de l'environnement impliquent tous les acteurs concernés par la préservation de notre patrimoine environnemental et d'un habitat sain pour les générations futures. Il s'agit, entre autres, des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des populations autochtones vulnérables. Protéger la nature contre une exploitation abusive et contre les effets de catastrophes naturelles ou anthropiques requiert une plus grande coordination des activités de la communauté internationale. C'est précisément la raison pour laquelle la République du Biélorus s'est portée coauteur de la résolution 63/278 de l'Assemblée générale relative à la Journée internationale de la Terre nourricière. Nous saluons vivement l'action menée par l'État plurinational de

Bolivie pour veiller à ce que les questions environnementales fassent partie de nos priorités.

Depuis des siècles, le peuple biélorussien prend soin de la nature et la protège. Par exemple, il y a 600 ans, nous avons créé une zone protégée dans la forêt Belovezhskaya Pushcha, un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous contribuons régulièrement aux travaux relatifs à toutes les questions liées au développement durable, notamment à la lutte contre les changements climatiques, aussi bien au niveau international que national.

La protection de l'environnement et l'utilisation prudente des ressources naturelles ont toujours attiré l'attention de mon gouvernement. En 2009, l'accent a été mis sur les questions environnementales à l'occasion de l'Année de la terre natale que nous avons organisée. Les activités menées dans le cadre de l'Année de la terre natale étaient axées sur deux domaines interdépendants : des activités pratiques relatives à la restauration écologique; et des formations et la diffusion d'informations liées à l'environnement destinées à l'ensemble de la population, et aux jeunes en particulier. L'Année de la terre natale a donné lieu à des initiatives concrètes telles que des reboisements ou la restauration de forêts; le développement d'une infrastructure touristique, y compris le traitement des déchets qui a entraîné une hausse de 58 % du volume des déchets collectés au niveau local; une exposition internationale d'arts visuels présentant des images de notre mère patrie; et un forum international de cinéma et de télévision sur le respect de l'environnement. Toutes ces initiatives ont permis de sensibiliser notre population à l'environnement.

Notre action ne se limite pas à toutes ces activités organisées dans le cadre de l'Année de la terre natale. Le Gouvernement de la République du Bélarus a créé un programme pilote d'activités permettant de poursuivre ces initiatives de restauration écologique en 2010 et au-delà.

Pour le Bélarus, la protection de l'environnement et la restauration des écosystèmes ont revêtu une importance particulière après la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Vingt-quatre ans après la catastrophe, plusieurs milliers de nos concitoyens continuent d'en subir les conséquences. Aujourd'hui, une de nos priorités est de créer des conditions propices au développement durable en faveur de ces victimes. À cet effet, nous œuvrons en

permanence à protéger notre population contre les radiations et à garantir la production de produits sains dans les zones touchées.

Nous accordons une attention particulière à l'introduction de techniques de production d'énergie répondant à la nécessité de protéger des radiations les personnes vivant dans les zones touchées. En effet, la combustion du pétrole disponible au niveau local est dangereuse car elle ne permet pas d'assurer une protection contre les radiations. Nous nous sommes employés à alimenter ces régions en gaz mais nous apercevons que des technologies basées sur des sources d'énergie renouvelables s'imposent. L'organisation d'un débat, au sein de l'ONU, sur la question de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables pour alimenter les États Membres en énergie pourrait nous aider à résoudre ce problème.

Une utilisation prudente des ressources dans toutes nos activités quotidiennes peut être un indicateur de succès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Bélarus contribue à la défense et à la protection de l'avenir de la Terre nourricière et continuera de le faire.

M. Aslov (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président de l'Assemblée générale, M. Ali Abdussalam Treki, d'avoir organisé la présente séance extraordinaire à l'occasion de la Journée internationale de la Terre nourricière. Je remercie également la délégation bolivienne de son rôle de chef de file dans ce domaine.

Toutes les ressources naturelles de notre planète sont étroitement liées et forment un tout. C'est pourquoi tout changement dans notre environnement peut influencer sur l'état de l'ensemble des ressources naturelles – et sur nos vies.

L'eau constitue une ressource variable, limitée et indispensable à l'humanité. L'eau est à l'origine de la vie sur Terre, et l'état de nos ressources en eau a une incidence sur tous nos systèmes naturels, sociaux et économiques. Les changements mondiaux – tels l'accroissement de la population, l'urbanisation, la modification de l'occupation des sols et le réchauffement planétaire – sont en train d'épuiser cette ressource limitée.

Les ressources en eau sont le principal vecteur par lequel le changement climatique mondial influence les écosystèmes terrestres, et par conséquent la vie et le

bien-être des peuples. Le Tadjikistan, qui est à l'origine de l'Année internationale de l'eau douce et de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015) se préoccupe de la réussite de la Décennie internationale, de la bonne mise en œuvre de l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'eau potable et à l'accès à des services d'assainissement de base, et d'autres initiatives relatives à l'eau entreprises au sein de l'ONU.

Je note que cette année est une année importante pour la mise en œuvre des OMD et de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie ». Conformément à la résolution 64/198, nous procédons cette année à un examen approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action. Ce processus a commencé le 22 mars lorsque le Président de l'Assemblée générale a convoqué un dialogue interactif de haut niveau. La large participation des représentants des États Membres, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) et du secteur privé, ainsi que leurs déclarations et les différents débats, ont démontré une fois de plus la nécessité d'adopter une approche universelle commune des questions relatives à l'utilisation de l'eau et à la sauvegarde des ressources en eau, et l'importance des ressources en eau pour le développement durable des pays, des régions et de la communauté mondiale dans son ensemble.

Le dialogue a également contribué aux préparatifs de la Conférence internationale de haut niveau consacrée à l'Examen approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015), qui se tiendra à Douchanbé, la capitale de mon pays, du 8 au 10 juin. Mon gouvernement a déjà envoyé des invitations aux gouvernements de tous les États Membres, aux principales organisations internationales et organisations non gouvernementales ainsi qu'à d'autres acteurs pour les convier à participer à la Conférence internationale. Nous sommes convaincus que la Conférence donnera à tous les participants l'occasion de débattre des questions relatives à l'eau de manière approfondie, d'évaluer l'approvisionnement en eau selon les régions et les pays, de mettre en évidence les principaux défis en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, d'élaborer des stratégies communes pour la bonne mise en œuvre de la

deuxième partie de la Décennie internationale, et de mieux faire avancer la cause de l'eau en général.

Je saisis cette occasion pour inviter une nouvelle fois les États Membres à participer activement à la Conférence internationale de Douchanbé. D'autre part, nous prévoyons de faire parvenir les conclusions et les recommandations de la Conférence et d'autres forums internationaux consacrés à l'eau au sommet consacré à l'examen des OMD qui doit avoir lieu à New York en septembre.

Du fait de la nature de la question de l'eau, je suis convaincu qu'au même titre que toutes les autres questions relatives à la Terre nourricière, elle continuera à figurer parmi les préoccupations de l'ONU.

M. García González (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Ma délégation salue la décision prise par le Président de l'Assemblée générale, sur l'initiative de la délégation de l'État plurinational de Bolivie, de convoquer la présente séance extraordinaire de l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée internationale de la Terre nourricière, conformément à la résolution 63/278. El Salvador attache une grande importance à cette commémoration, en particulier à un moment où l'humanité est confrontée au défi suprême de la survie – non seulement de nos espèces mais de la planète tout entière.

Il est essentiel que les États Membres honorent sans plus attendre les engagements pris dans le cadre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg si nous voulons progresser et atteindre cet objectif. En outre, la nécessité urgente d'accomplir des progrès importants et de prendre des engagements contraignants dans le cadre de la lutte contre le changement climatique est devenue la tâche prioritaire de tous les peuples en vue des préparatifs de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Cancún, au Mexique.

Le changement climatique a déjà causé des dégâts considérables dans de nombreux pays, en particulier dans les pays en développement, où des millions de pauvres et des groupes vulnérables en subissent les conséquences. Les centres de recherche les plus avancés au monde conviennent tous qu'il nous reste très peu de temps pour éviter une catastrophe irréversible. L'humanité se retrouve dans l'obligation

de fonder tous ses espoirs sur les négociations qui se déroulent en ce moment en préparation de la Conférence du Mexique. Cette fois-ci, nous ne pouvons plus nous permettre d'échouer.

Nos chefs d'État et de gouvernement ont reconnu que la lutte contre la menace du changement climatique était une bataille à long terme pour sauvegarder la croissance économique et éliminer la pauvreté de manière durable. Par conséquent, promouvoir le climat et la protection de l'environnement au beau milieu de la pire crise financière et économique qu'ait connue le monde est une action d'une grande valeur politique et stratégique.

Comme l'ont indiqué plusieurs orateurs, la lutte contre le changement climatique et l'action pour le développement durable, notamment la notion de croissance écologiquement durable, sont les deux faces d'une même pièce. C'est pourquoi, si nous envisageons l'avenir, le développement durable sera l'unique moyen de garantir la prospérité et la subsistance de nos peuples.

El Salvador reconnaît que la promotion du développement durable et la lutte contre le changement climatique sont essentielles mais insuffisantes. Nous devons également conclure des accords et parvenir à un consensus sur des questions tout aussi importantes, notamment l'augmentation constante de la demande d'énergie, la sécurité énergétique, la variation des prix du pétrole, qui ont une incidence négative sur les économies des pays qui, comme El Salvador, dépendent entièrement de l'importation de ces produits; ainsi que l'utilisation non durable et l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles, notamment l'eau, la diversité biologique et les matières premières.

Toutes ces questions posent de graves problèmes auxquels nous devons nous attaquer à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale. La clef de notre réussite est sans aucun doute la promotion de stratégies et de politiques ouvertes, transparentes et participatives, et le renforcement, entre autres, des alliances publiques et privées à tous les niveaux.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la détermination du Gouvernement salvadorien et sa volonté politique de contribuer, en se fondant sur ses propres spécificités, à la lutte contre ces problèmes, à garantir la survie de nos espèces et à rétablir l'équilibre de la Terre nourricière.

M^{me} Wahab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Les capacités de notre planète étant limitées, l'augmentation aveugle de l'utilisation des matières et des ressources naturelles provoquera à terme une catastrophe écologique. Dans le même temps, la croissance économique de notre société mondiale est nécessaire pour réduire les inégalités de revenus, de qualité de vie et de développement humain, ainsi que la pauvreté et le dénuement.

Notre présence ici à l'occasion de la Journée internationale de la Terre nourricière montre l'importance que nous attachons à la réalisation du développement durable et, plus important encore, à la sauvegarde de la Terre. S'employer à réaliser un développement durable est un objectif altruiste qui cherche à trouver un équilibre entre la satisfaction des besoins actuels en matière de développement et les besoins des générations futures et la responsabilité de protéger notre planète.

Grâce aux ressources du système multilatéral, nous avons pu élaborer des outils et des cadres nous permettant de gérer le rythme du développement économique de manière à en minimiser les effets négatifs sur l'environnement. Bien que nous ayons encore des efforts à faire pour parvenir à l'équilibre recherché, nous avons également pu constater des avancées. Grâce à l'adoption de ces stratégies et de ces mesures, avant la récente crise mondiale, nous avons connu une décennie de croissance économique mondiale et une réduction constante de la pauvreté dans le monde.

Nous pouvons également mettre en relief une amélioration de la situation en ce qui concerne l'environnement. L'emploi de chlorofluorocarbones a été réduit de 99 % dans les pays développés et de 50 % dans les pays en développement. Toutefois, de nouveaux problèmes environnementaux continuent de mettre sérieusement à l'épreuve l'ingéniosité de la communauté mondiale. Ces problèmes posent actuellement un danger manifeste aux processus de développement. C'est pourquoi nous devons renforcer notre esprit de multilatéralisme afin d'accélérer les progrès face aux problèmes environnementaux présents ou qui se font jour. Nous accordons une priorité de premier ordre à l'aboutissement des négociations sur les changements climatiques, de préférence d'ici à la prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir au Mexique.

Il faut renforcer la coordination, la synergie et la cohérence des efforts déployés par toutes les parties prenantes, y compris au sein du système des Nations Unies, pour faire face aux problèmes environnementaux actuels. Dans ce contexte, l'amélioration de la gestion internationale de l'environnement contribuera à accroître l'efficacité des efforts déployés au niveau mondial pour régler ces problèmes.

Il faut souligner cependant que le processus d'initiatives multilatérales dépendra du travail réalisé par chaque pays. En tant que pays, nous avons tous la responsabilité de protéger l'environnement dans le contexte du développement durable. Nous devons tous œuvrer en faveur de solutions mondiales.

Enfin, la crise financière et économique mondiale a d'énormes conséquences, non seulement sur nos initiatives de développement, mais aussi sur les efforts que nous déployons pour faire face aux problèmes environnementaux. La gravité de la crise a provoqué des interrogations quant à la voie et aux méthodes choisies par le passé pour réaliser le développement économique. Elle nous a donné l'occasion de revoir les politiques et les stratégies économiques mondiales dans l'optique d'une croissance et d'une économie vertes. L'objectif d'une croissance verte nous permettra de mieux intégrer les préoccupations écologiques dans

le tissu même du processus économique de prise de décisions. Cela garantira une croissance économique durable et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur pour la présente séance. Nous entendrons les orateurs restants demain matin à 10 heures.

Déclaration du Président par intérim

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de lever la présente séance, je tiens à annoncer que ce sera la dernière séance de l'Assemblée générale pour M^{me} Carmencita Dizon, plus connue sous le nom de Benjie, du Service des affaires de l'Assemblée générale du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Cela fait maintenant plus de 30 ans que M^{me} Dizon a rejoint l'Organisation des Nations Unies, et pour la majeure partie de celles-ci, elle a été associée aux travaux de la plénière de l'Assemblée générale. Elle a véritablement contribué au bon déroulement des séances de l'Assemblée.

Je voudrais que l'Assemblée lui manifeste sa reconnaissance en l'applaudissant. Nous adressons tous nos vœux à M^{me} Dizon.

La séance est levée à 13 h 5.